

Attaque... en blanc: le coupable en Louisiane

SHERBROOKE — "Un p'tit temps humide!" On cherchait un coupable hier pour ce temps gris, humide, semi-pluvieux, semi-neigeux qui s'est collé au ciel de l'Estrie comme une mouche à un pot de méléasse.

Le coupable n'était rien d'autre que la fameuse dépression de la Louisiane qui a multiplié les siennes tout au long de sa course.

Faut dire qu'à comparer à Montréal et à Québec où les précipitations en équivalent d'eau ont franchi allègrement les 20 millimètres, la région de l'Estrie n'y a pas trop goûté avec un équivalent neige-eau de 15 mil-

limètres, peut-être cinq millimètres en pluie et 10 centimètres en neige.

La venue de cette neige a par ailleurs causé bien des maux de tête aux policiers. A la Sûreté du Québec de Sherbrooke, plusieurs accrochages ont été signalés, tant à Sherbrooke qu'en région. Néanmoins, ces accrochages n'ont pas entraîné de blessures sérieuses, ni de pertes de vie.

A la Sûreté municipale de Sherbrooke, trois accidents ayant causé des dommages matériels ont été signalés par les policiers en fin de soirée.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les Oscars

Gandhi rafle 8 Oscars

3 Oscars à des films Canadiens

LOS ANGELES (PC) — Avec huit Oscar, dont celui du meilleur film sorti en 1982, la fresque de Richard Attenborough racontant la vie du mahatma Gandhi a été le grand gagnant de la 55e cérémonie traditionnelle, lundi soir à Los Angeles.

Le dernier-né de l'imagination de Steven Spielberg, E.T., l'extra-terrestre, qu'on a volontiers comparé à Jésus-Christ, a amassé quatre de ces petites statuettes convoitées.

L'Oscar qui récompense la meilleure comédienne est allé à Meryl Streep pour le rôle-titre de Sophie's Choice, de Alan Pakula, tiré du roman de William Styron.

Du côté masculin, un acteur jusque-là spécialisé dans Shakespeare, Ben Kingsley, a reçu le trophée plaqué or 24 carats pour son interprétation de Gandhi.

Par ailleurs, les quatre films canadiens en lice ont fait le maximum en remportant trois Oscars. Deux d'entre eux (After the Axe et Just Another Missing Kid) étaient opposés dans la même catégorie, long métrage documentaire, de sorte qu'il était impossible de ramener quatre Oscars au Canada.

Oeuvre de John Zaritsky, Just Another Missing Kid (Rien qu'un autre jeune disparu) a gagné le trophée.

If You Love This Planet, de Terri Nash, a décroché l'Oscar du meilleur court métrage documentaire. Son exposé — une conférence de Helen Caldicott — de ce qui attend l'humanité en cas de guerre atomique avait été assimilé à de la propagande par l'administration Reagan.

La Guerre du feu, co-produit par Denis Héroux avec des associés français, a décroché le trophée des meilleurs maquillages.

De plus, la Canadienne Buffy Sainte-Marie s'est distin-

guée dans un film américain, An Officer and a Gentleman, en composant la musique de la chanson qui a remporté le gros lot.

The Verdict, mettant en vedette Paul Newman, était plusieurs fois candidat mais n'a rien eu non plus.

D'autres longs métrages à candidatures multiples s'en sont tirés avec un seul Oscar. Ce sont Tootsie pour le meilleur second rôle féminin (Jessica Lange), Victor Victoria pour la meilleure musique adaptée et Missing (Porté disparu) pour le meilleur scénario adapté.

Par ailleurs, le gagnant pour le meilleur second rôle masculin, Lou Gossett dans An Officer and a Gentleman, est le premier noir à remporter un Oscar depuis Sydney Poitier, il y a une vingtaine d'années.



(Laserphoto AP)

Meryl Streep, meilleure actrice

Jessica Lange, meilleur actrice de soutien

Terry Nash et Edward LeLorrain, deux Canadiens qui ont remporté un Oscar pour leur film controversé: "If You Love this Planet"

la tribune

74e ANNÉE — No 44 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 12 AVRIL 1983 — (SAMEDI 60¢) 40¢ Livraison à domicile \$2.25 par semaine

73,000 chômeurs de plus en mars

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le pays comptait le mois dernier quelque 1,658,000 chômeurs, un nouveau record, a révélé hier Statistique Canada et les 73,000 personnes qui en mars sont venues grossir les rangs des sans-emplois ont soulevé lundi aux Communes de nouvelles critiques de l'Opposition à l'endroit du gouvernement.

En données désaisonnalisées le chômage était de 12,6 pour cent en mars, 0,1 pour cent de plus qu'au mois précédent. En chiffres absolus, c'est au Québec que le nombre des chômeurs a le plus augmenté en mars, passant de 450,000 à 473,000.

Pour l'Estrie, les données livrées par Statistique Canada pour mars 83 soulèvent davantage d'interrogations qu'elles n'apportent de réponses. Statistique Canada déclare que le taux de chômage est de 15,6 pour cent en Estrie soit une baisse importante par rapport au mois précédent où l'on accusait un taux de chômage de 18,7 pour cent.

Estrie: baisse inexplicquée du chômage

Par le fait même, l'Estrie passe du cinquième rang au Québec au troisième rang et n'est plus devancée que par la région de Québec (13,3 pour cent) et par la région de Montréal (15,2 pour cent).

En nombre réel, on dénombre 17,000 chômeurs en Estrie en mars 1983. Là aussi, il s'agit d'une baisse importante, plus de 4,000, par rapport à février où les chômeurs atteignaient les 21,000.

Au pays, on comptait 20,000 emplois de plus que le mois précédent, largement concentrés en Ontario alors que la situation ne progressait guère dans les autres provinces. Bien que marginale, cette hausse constituait la troisième augmentation depuis quatre mois de l'emploi, constate l'agence.

Le chômage est demeuré stable au Québec à 14,6 pour cent, la population active y s'est accrue de 9,000 personnes alors que 8,000 nouveaux emplois étaient créés en données désaisonnalisées.

En données réelles, le Québec

compte 16,1 pour cent de chômeurs comparativement à 14 pour cent l'an dernier. Depuis mars 1982, 28,000 emplois ont été perdus au Québec alors que 68,000 personnes s'ajoutaient aux listes de l'assurance-chômage.

Aux Communes le ministre des Finances Marc Lalonde, pressé par l'Opposition de préciser ses allégations du mois dernier voulant que la reprise soit à nos portes, a souligné qu'en pourcentage le chômage avait été plus élevé en décembre 1982.

"L'emploi a progressé comme il l'avait fait le mois précédent", a soutenu le ministre, attribuant à une plus forte augmentation de la population active les progrès du chômage.

En Chambre, le ministre Lalonde a rappelé que ce sont les hommes adultes qui semblent avoir le plus profité de la recrudescence de l'emploi, ce qui, estime-t-il, signale la durabilité de la reprise qui s'annonce. Selon les chiffres de Statistique

Canada, le nombre des hommes de plus de 25 ans au travail s'est accru de 30,000 comparativement à 8,000 pour les femmes.

Le taux de chômage du mois de mars a baissé de 0,2 à 9,5 pour cent chez les hommes de 25 ans et plus. Il a augmenté de 0,6 à 24,1 pour cent chez les garçons de 15 à 24 ans; de 0,4 à 18 chez les filles du même âge; de 0,2 à 10,4 chez les femmes de 25 ans et plus.

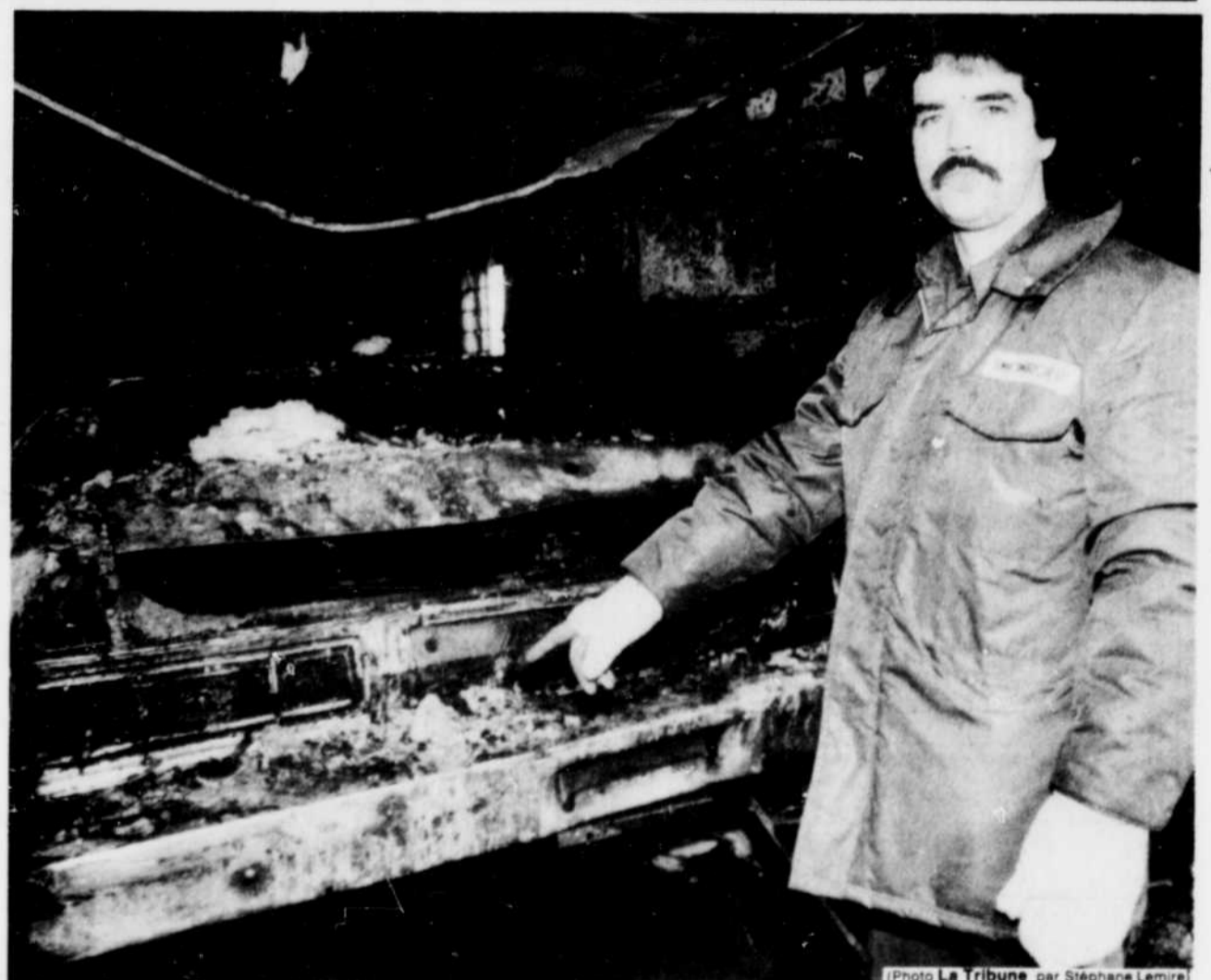
En outre, on constate un regain de confiance chez les consommateurs, la plus forte croissance en 50 ans de la production industrielle et la hausse la plus soutenue depuis sept ans du produit national brut, a rappelé le ministre Lalonde.

En chiffres absolus le pays a perdu depuis l'an dernier quelque 223,000 emplois.

Les secteurs du commerce et des services ont le plus progressés avec respectivement 13,000 et 14,000 nouveaux emplois tandis que l'immobilier et l'agriculture perdaient chacun 9,000 travailleurs.

Du feu partout... dans le temps de le dire

Alain Audy se préparait à réparer la fuite du réservoir d'essence d'une automobile lorsque les vapeurs d'essence ont pris feu pour une raison que les enquêteurs ont tenté d'établir en après-midi hier. Une fois sorti de l'atelier, Alain Audy s'est battu contre les flammes qui collaient à ses vêtements. Il devait réussir à les éteindre mais non sans avoir subi des brûlures aux mains et aux cuisses.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Textes et photos

C 7

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
NUAGEUX: 4°C. — DEMAIN: VARIABLE.....C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....C-2
- LE CANADA.....B-6
- DÉCÈS.....C-7
- DÉTENTE.....C-5
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-3
- LE QUÉBEC.....A-8
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

Réseau de malfaiteurs démembré à Windsor

N-E-W-P-O....Ces cinq petites lettres ont servi de "bougie d'allumage" à une vaste enquête policière conduisant au démantèlement d'un réseau de malfaiteurs.

A 6

Guy Lafleur n'est pas fini — D 1

Un long été pour Filion — D 1

Vive les Expos! Vive le Canadien!

la tribune — le métropolitain

Après la rivière Magog
CHARM s'attaque à la St-François

SHERBROOKE (LD) — Le conseil municipal a accepté officiellement d'élargir le mandat du comité CHARM pour lui permettre d'oeuvrer aussi au niveau de la rivière St-François. La convention entre CHARM et la Ville de Sherbrooke ne parlera plus seulement d'aménager, d'améliorer et de protéger les rives de la rivière Magog, mais aussi celles de la rivière St-François. C'est une modification qui était prévisible. D'ailleurs le budget d'opération adéquat pour "CHARM" avait déjà été prévu lors de la préparation du budget 1983. Par ailleurs le CHARM est déjà impliquée dans certains

dossiers touchant la rivière St-François. Il y a l'étude sur la qualité de l'eau de la rivière St-François, et sur le potentiel d'aménagement de ses berges. L'organisme s'intéresse aussi au problème d'érosion de l'Île des Soeurs, à la demande des Services récréatifs et communautaires. Le sujet d'un mandat élargi n'a suscité aucun débat au conseil. Le budget d'opérations de CHARM affiche un surplus de 1,458 \$ pour l'année '82, avec des dépenses de 35,083 \$. Si on inclut les subventions reçues pour divers projets, les dépenses grimperont à 83,907 \$ et le surplus, à 2,031 \$.

Feu vert au plan triennal d'immobilisations de la CMTS

• Question de l'achat d'autobus pour la charte-partie discutée plus tard

SHERBROOKE — Le conseil municipal a adopté sans grand débat hier le programme triennal des dépenses d'immobilisations de la CMTS pour les années 1983-84-85, après que le président de la Corporation municipale, M. Bernard Tanguay, ait donné l'assurance aux conseillers que le projet d'achat d'autobus pour développer le secteur de la charte-partie ferait l'objet de discussions avant la décision finale.

L'achat de deux autobus pour le secteur charte-partie. L'adoption du programme triennal des dépenses d'immobilisations avait été reportée une première fois le 21 février. Le conseiller Roger Gingues a quand même exprimé à nouveau sa dissidence, notant qu'il s'agit pour lui d'une question de principe sur l'aspect charte-partie.

revenu, ça ne serait pas "avant la fin de '83". Entretemps, les études seraient poussées plus loin là-dessus. Même si la dépense apparaît au programme, elle ne se trouve pas officiellement autorisée pour autant, a aussi dit le président.

charte-partie en vertu de l'article 2 de la Régie des transports, ordonnance no 17.

Le conseiller Roger Gingues ne s'est pas montré satisfait de la réponse, parce qu'un aspect "n'est pas clair". Il a soulevé la question de Transcar Ltée, que n'a pas acquiescé la CMTS. Selon ses propos, c'est cette dernière société qui aurait eu le droit de faire de la zone urbaine. Cela remettrait en cause la compétence réelle de la CMTS en matière de charte-partie.

Pour l'instant, le débat sur cette affaire de charte-partie se trouve donc mis en veilleuse. Mais cela ne semble que partie remise jusqu'à ce que le projet revienne officiellement.

M. Tanguay, conseiller et président de la CMTS, a donc tenu des propos propres, pour le moment, à les rassurer ainsi que d'autres membres du conseil.

L'achat d'autobus pour la charte-partie n'est pas une question des plus prioritaires pour la CMTS, a noté M. Tanguay. Si le projet est

Plusieurs membres du conseil dont le conseiller Gérard Déziel voulaient en fait s'assurer qu'en donnant leur accord au programme actuel d'immobilisations, ils ne donnaient pas un accord automatique à une dépense de 400,000 \$ pour

Il a ajouté que Sherbrooke Transit avait le droit de faire de la

Rétablissement de la passe-partout?

SHERBROOKE — Le Regroupement des usagers du transport adapté de la CMTS s'attend à rien de moins que le rétablissement de la passe-partout le plus tôt possible, soit le 1er mai prochain.

cordent la passe mensuelle à leurs usagers handicapés. La ville de Québec est également sur le point de l'accorder à ses usagers au transport adapté, avance le Regroupement.

Dans un communiqué, le Regroupement (RUTA) se dit très satisfait de la décision de la Commission des droits de la personne concernant la question de la passe-partout au transport adapté.

Le RUTA se dit fier de voir que M. Tanguay (président de la CMTS) se dit prêt "à se conformer à l'avis de la Commission". Et parce que "la CMTS est respectueuse des droits de la personne", le RUTA s'attend à rien de moins que le rétablissement le plus tôt possible.

Les membres du RUTA attendent ce rétablissement depuis mars '81. Sherbrooke rejoindra ainsi Montréal, Laval et la Rive-Sud qui ac-

Hausse de 714% de la valeur des permis de construction

SHERBROOKE (LD) — Pour le premier trimestre, la valeur des permis de construction résidentielle à Sherbrooke a augmenté de 714 pour cent par rapport à l'an dernier. Mais elle représente encore 1,1 million \$ de moins qu'en 1981.

mars, on a émis pour 1,837,004 \$ de permis pour des travaux de construction résidentielle; de cette somme, 1,502,000 \$ concernent de la construction neuve (comparativement à 135,000 \$ en mars '82, qui était aussi le total du trimestre).

Pour les trois premiers mois de l'année, la Ville de Sherbrooke a émis pour quasiment 3 millions \$ en permis de construction résidentielle, dont 2,3 millions pour de la construction neuve. Ce résultat de 3 millions \$ éclipse de loin la contre-performance de '82 avec 415,650 \$. Mais en 1981, la valeur avait atteint 4,163,190 \$.

Si on compare l'ensemble des permis émis, soit résidentiel, commercial, industriel, services, récréatif, transport-communication, la performance de '83 s'avère meilleure qu'en '82, mais inférieure à aussi à '81. Ce total cette année se chiffre à 3,813,420 \$, en '82 à 3,031,927 \$ et en '81 à 6,842,021 \$.

Ces derniers totaux incluent la construction neuve et les travaux de rénovation. Par exemple en

En mars, on a émis des permis pour 19 nouvelles résidences unifamiliales et un immeuble de 16 logements et plus (quartier nord).



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Démolir plutôt que rénover?

Pour le projet Place Hôtel de Ville, la précédente administration avait conclu l'achat de cette propriété. La municipalité constate que l'immeuble est en piteux état, et que l'investissement pour le rénover ne serait pas rentable. La municipalité veut donc maintenant démolir.

Enquête sur 19 chefs de vols

SHERBROOKE — Jean Laperle subira son enquête préliminaire le 14 juin sur 19 chefs de vols d'une valeur de 6,745 \$ et de tentatives de vols dans des voitures stationnées dans le canton d'Orford en août dernier.

Laperle, âgé de 21 ans, de Montréal, qui est représenté par Me Jean Couture, est détenu dans la métropole en attendant son procès sur deux accusations similaires.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix.

Les marchandises volées consistent en argent, cartes de crédit, caméras, bijoux, etc...

Dans les coulisses...

...de l'hôtel de ville

• **Démolition d'une propriété**

Dans le cadre du projet Place Hôtel de Ville, la Ville avait acquis une propriété située au 176 (et 178) rue Marquette. Pour rendre les logements salubres et dans un état de sécurité, elle devrait maintenant investir dans la propriété. Mais l'opération ne serait pas rentable (le projet Place Hôtel de Ville, mis en veilleuse, sera réanalysé à un moment donné). Pour minimiser sa perte, la ville veut maintenant démolir cette propriété. Pour faire les choses dans les formes, le conseil a autorisé une entente avec les deux locataires pour qu'ils quittent les lieux pour le 1er juillet, avec comme compensation trois mois gratuits de loyer et 350 \$ pour les frais de déménagement.

• **Bibliothèque fermée cette semaine**

En conformité avec une décision précédente, la Bibliothèque municipale est fermée cette semaine afin de permettre aux employés de se remettre à jour. Elle a connu un achalandage très important ces derniers mois et on a dû trouver une mesure, pas trop dispendieuse, pour continuer à offrir un service adéquat. Ceux qui ont des livres à remettre cette semaine peuvent les déposer dans la chute aux livres ou attendre au lundi 18 avril. Il n'y aura bien sûr aucune pénalité pour les retards.

• **Et un projet Relais?**

Le conseil a autorisé hier une demande pour un projet concernant la bibliothèque dans le cadre du programme Relance de l'aide à l'emploi. Il s'agirait d'un projet de 52 semaines avec un coût total de 41,890 \$, dont 4,190 \$ par la municipalité: on créerait trois emplois. Le projet a plusieurs objectifs, dont le reclassement systématique régulier des volumes, des activités d'animation auprès des jeunes et auprès des adultes.

• **Assainissement: autre étape**

En adoptant le règlement 2898 hier soir, le conseil a autorisé une dépense totale de 125,000 \$, dont 25,000 \$ pour des études de faisabilité sur la possibilité d'éliminer les futures stations de pompage Marquis et Abenakis, stations prévues dans le protocole avec Québec sur le programme d'assainissement. La différence serait pour l'engagement, quand le moment sera venu, de professionnels pour la préparation des plans et devis de certains projets prévus dans ce même protocole. Ces projets sont sujets à des subventions de 66 pour cent.

• **Parc Chauveau: achat d'un terrain**

Par le règlement 2893, le conseil a décrété hier un emprunt de 70,000 \$ pour l'achat de certains terrains. Une partie, 5,000 \$, servira à l'agrandissement du site du parc Chauveau. Pour le reste, cela concerne le prolongement du boulevard Marie-Victorin. A la séance spéciale du conseil, il n'y avait qu'un absent, soit M. Léonard Laflamme, en vacances.



Après quelques mois de convalescence, le sergent Bertrand Jolin, responsable des relations communautaires à la Police municipale de Sherbrooke, a repris le boulot... il affirme une forme splendide, éblouissante, dit-il, pour ne tromper personne...

avec lui aucun de ses dossiers... — 0 —

Comment un avocat à la mémoire d'éléphant comme Me Martin Bureau en vient-il à oublier son propre numéro de téléphone? Faudrait peut-être lui poser la question... — 0 —

Si Alphonse Leblanc a les yeux vitreux de ce temps-là... ce n'est pas parce qu'il prend un coup... ce miroitement suspect serait causé par des éclats de céramique... on raconte qu'il est en pleine démolition de salle de bain... — 0 —

Jacques Duquette, directeur technique de l'Association régionale de soccer de l'Estrie, aurait déjà inscrit son fils Jonathan à une clinique de soccer pour l'été prochain... son épouse Jacinthe, qui se porte très bien, a donné naissance à ce premier fils en fin de semaine... — 0 —

Après tout ce qu'il a vu, et surtout tout ce qu'il n'a pas vu au cours de la semaine qu'il vient de passer à Memphis au Tennessee, Yvan Bélec était très heureux de s'y être rendu pour affaires et non pour y passer des vacances... — 0 —



Claude Tremblay, dont personne ne peut vérifier les exploits de jeunesse dont il se vante parce qu'il vient du Saguenay-Lac-St-Jean, se trouve très beau et estime que son épouse, Lise Potvin, est bien chanceuse de l'avoir marié...



d'une ligne à la page
PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo
"ESCALADE"
\$ 500
la tribune

5 MARATHONS CONSECUTIFS

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

MARATHON - CARTE BLEUE
MONTANT A GAGNER \$750.
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 8 avril 1983:
I-16, B-11, N-33, B-13, N-34
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 9 avril 1983:
N-37, B-2, N-45, O-75, I-18
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 11 avril 1983:
G-50, N-35, I-26, B-14, B-1
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 12 avril 1983:
B-6, I-17, O-67, N-40, I-30

MARATHON - CARTE BRUNE
MONTANT A GAGNER \$1,000
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 8 avril 1983:
I-25, N-41, N-38
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 9 avril 1983:
O-72, N-44, I-19
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 11 avril 1983:
O-67, G-60, O-65
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 12 avril 1983:
G-55, B-14

MARATHON - CARTE JAUNE
MONTANT A GAGNER \$2,000.
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 8 avril 1983:
I-17
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 9 avril 1983:
B-11
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 11 avril 1983:
I-26
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 12 avril 1983:
G-46

la tribune Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel.: 569-9201, J1K 2N8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)
YVON DUBÉ
Président et Editeur
JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage
Telephones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Du feu partout... dans le temps de le dire

SHERBROOKE (psj) — "Je me trouvais dans la cour. J'étais venu pour faire évaluer un travail de peinture pour mon automobile. Tout à coup j'ai vu du feu sur le plancher de l'atelier. La porte se trouvait fermée jusqu'à un pied du sol. Là un gars l'a levée; il y avait des flammes tout autour de lui sur le plancher et du feu après ses vêtements."

Mark Plantery, défenseur au sein de l'équipe de hockey des Jets de Sherbrooke, a raconté en ces termes de quelle façon Alain Audy a réussi à se sauver de l'atelier déboulage Sylvain Enr., situé au 2098 ouest de la rue King, où un incendie s'est produit vers 11h00, hier.

Alain Audy se préparait à réparer la fuite du réservoir d'essence d'une automobile lorsque les vapeurs d'essence ont pris feu pour une raison que les enquêteurs ont tenté d'établir en après-midi hier.

"Je venais d'enlever le réservoir et je l'avais déposé par terre. En me relevant, il y a eu du feu partout dans le temps de le dire" devait raconter à propos de l'incident Alain Audy qui ne fumait pas et qui n'avait pas encore utilisé de torches ou entrepris à proprement parler la réparation de la fuite... c'est pourquoi on pense que les vapeurs d'essence auraient pris feu à cause d'une étincelle, de la mise en marche d'un moteur électrique, peut-être de la fournaise.

En tout cas c'est ce que le lieutenant Léopold Bourque et l'inspecteur Michel Richer, du départe-

ment de Prévention, ont retenu comme hypothèse la plus probable.

Le hockeyeur Plantery s'était rendu à l'atelier dans le but de savoir le prix d'une nouvelle peinture à sa voiture. A cause de ce concours de circonstances, il devenait le premier témoin de l'incident.

Une fois sorti de l'atelier, Alain Audy s'est battu contre les flammes qui collaient à ses vêtements. Il devait réussir à les éteindre mais non sans avoir subi des brûlures aux mains et aux cuisses.

Après être resté sur les lieux quelques minutes, il a été conduit à l'hôpital qu'il quittait une heure plus tard après y avoir reçu les premiers soins

L'alerte

Des commerçants voisins ont donné l'alerte aux pompiers. Les casernes 1 et 2 se sont vidées à 11h11.

Première arrivée sur les lieux, l'équipe du lieutenant Benoit Dubois devait être rejointe quelques instants plus tard par l'équipe du capitaine Fernand Croteau et du lieutenant Guy Boisvert.

Le Lt Dubois a décrit la scène: "A notre arrivée, les flammes sortaient par une porte de l'atelier à la grandeur et le feu avait commencé

à se propager dans l'autre partie de l'atelier."

Vingt minutes et 2 000 gallons d'eau ont suffi pour apaiser les flammes mais les vérifications ont duré près de deux heures.

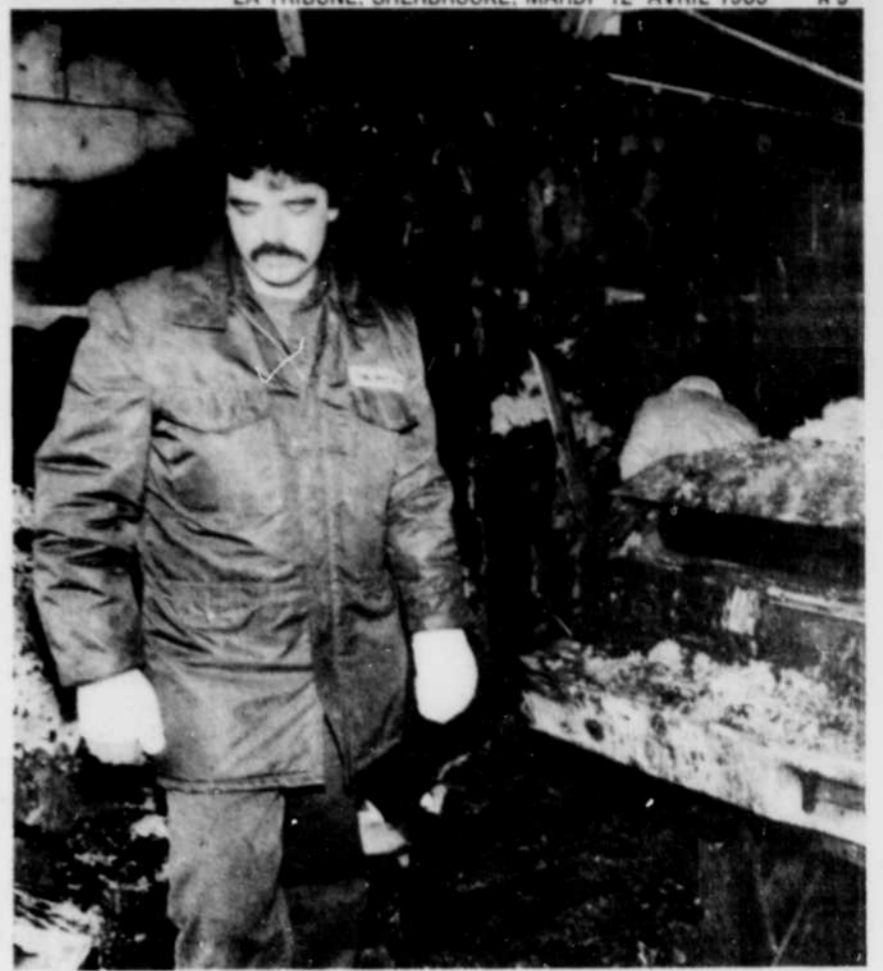
Cinq employés se trouvaient dans ou près de l'atelier lors de l'incident. Alain Audy travaillait seul dans une partie de l'atelier ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu d'autre blessé.

De l'avis du lieutenant Bourque et de l'inspecteur Richer, si Alain Audy s'était retrouvé derrière une porte d'atelier complètement fermée, il est à peu près certain qu'il

n'aurait jamais pu ouvrir la porte: il aurait péri dans les flammes.

Les deux inspecteurs ont entrepris leur enquête principalement afin de savoir dans quelles circonstances l'incendie a pris naissance puisque la cause du feu et la nature de la besogne accomplie par Alain Audy ne laissent aucun doute à ce sujet.

Quant à l'explosion que certains ont entendue, il s'agirait de l'éclatement des pneus de la voiture, le réservoir d'essence ayant été trouvé intact. Le bruit causé par l'inflammation des vapeurs d'essence pourrait ressembler à celui d'une déflagration.



Alain Audy s'en est tiré avec quelques blessures. Il a quitté l'hôpital après avoir reçu les premiers soins pour des brûlures aux mains et aux cuisses.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

C'en est fini du gagne-pain

— Sylvain Audy



SHERBROOKE — "C'en est fini du gagne-pain!" Ce court commentaire de Sylvain Audy, propriétaire du commerce mais locataire de la bâtisse, en disait long sur les conséquences de l'incendie survenu à son atelier.

D'ailleurs l'incident en question renfermait à lui seul toutes les con-

séquences d'une véritable catastrophe: blessures, pertes énormes en argent, destruction de la bâtisse et fermeture définitive de l'atelier du moins à cet endroit et enfin perte d'emploi pour cinq personnes.

Depuis nombre d'années l'emplacement de l'atelier était objet de litige entre le propriétaire et la di-

vision de l'urbanisme de la ville de Sherbrooke.

Il était bien mentionné dans le bail qu'à tout moment, on pouvait ordonner la fermeture de l'atelier parce qu'on retrouvait sur le même terrain deux bâtisses, contrairement à certain règlement de zonage.

Les dommages causés à l'atelier entraîneront sans aucun doute la démolition de la bâtisse et tous savaient hier matin que l'on n'émettrait jamais un nouveau permis pour reconstruire. L'atelier disparaîtrait tout bonnement.

"Dommage! Car c'était un bon endroit, il y avait de l'ouvrage et ça marchait bien; mais c'est quand même ce qui est arrivé à Alain qui me fait le plus de peine" de commenter Sylvain Audy qui travaille dans le déboulage depuis 10 ans, a déjà eu sa propre entreprise durant six ans, avait déjà quitté l'empla-

cement du 2098 King ouest pour le boulevard Bourque, pour finalement y revenir à la suite d'un accident. "C'était un bon endroit!"

L'incendie aura causé des dégâts de plusieurs dizaines de milliers de dollars; outre la bâtisse, deux automobiles et des outils ont été lourdement endommagés.

Le service de police à Fleurimont

Le ministère de la Justice sert un ultimatum à Sherbrooke

FLEURIMONT (FG) — Cette fois, ce n'est pas à Fleurimont, mais bien à Sherbrooke, que le ministère de la Justice a accordé la date du 1er juillet comme délai final pour aboutir concrètement dans le dossier de l'entente intermunicipale sur le service de police.

"Pour nous, il n'y a aucun problème. Notre municipalité serait prête dès demain matin", a signalé hier le maire de Fleurimont, M. Julien Ducharme, dont la municipalité devait se conformer à la loi 48 d'abord le 1er juin 1982. Mais, en raison de complications imprévues, le projet permettant à Fleurimont de s'entendre avec Sherbrooke pour offrir le service policier a successivement été reporté au 1er janvier, puis au 1er avril et finalement, au 1er juillet.

"Cette fois, c'est la date ultime pour le ministère de la Justice. Il faudra que ça fonctionne pour le 1er juillet", a dit le maire Ducharme, à la suite de la rencontre qu'il a eue au cabinet du ministre, à Québec, en compagnie du maire de la Ville-reine, M. Jean Paul Pelletier et du directeur général de la ville de Sherbrooke, M. Roch Létoir.

Comme il l'a maintes fois répété, le maire de Fleurimont remet à Sherbrooke la responsabilité du retard dans ce dossier. Et à cet effet,

aucune pénalité ne devrait être imposée à Fleurimont. "Ce n'est pas sensé", estime M. Ducharme qui, voulant montrer la bonne foi de la municipalité qu'il dirige à respecter la loi 48, souligne que depuis l'adoption du budget de l'année en cours, en décembre, une somme de quelque 650,000 \$ a été retenue pour assumer le coût du service de police et ce, pour une année complète d'opération. "Les gens ont été taxés en conséquence et ils en veulent un service de police", dit-il.

On s'attend donc à un surplus financier à Fleurimont, car le service ne débutera que le 1er juillet. Il sera possiblement d'environ 300,000 \$. "S'il y a un surplus, le montant sera placé sur le prochain budget", a noté M. Ducharme.

Suite des événements

Maintenant qu'on dispose d'un délai de trois mois, que reste-t-il exactement à mettre en place avant que le dossier n'aboutisse?



Quelle vie!

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Parmi les éternels optimistes qui circulaient dans les rues hier, il y avait des cyclistes et aussi des automobilistes conduisant des véhicules chaussés de pneus d'été...

3,000 \$ d'amende et interdiction de conduire

SHERBROOKE — Roch Corriveau a écopé d'une amende de 3,000 \$ et a été frappé d'une interdiction de prendre le volant pendant un an pour une infraction réduite de conduite dangereuse en marge d'un accident qui avait fait trois morts et deux blessés le 27 mai 1980 à Ascot-Corner.

Il avait admis sa culpabilité hier devant le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure qui a dit qu'un véhicule-automobile peut être aussi dangereux qu'une arme à feu.

Corriveau, âgé de 37 ans, autrefois de Magog et maintenant de Floride, a lui-même subi des blessures dans cette collision causée par un dérapage dans une courbe.

Le défenseur Jean Beaudry avait plaidé qu'il n'y aurait pas eu de victimes dans cet accident si le feu

n'avait pas pris dans les véhicules après l'impact.

On se rappellera que MM. Paul Thibodeau, Claude Bazinet et Marcel Beaugrand sont morts après la collision tandis que M. Yvan Demers a été blessé également.

Corriveau avait été inculpé originalement de négligence criminelle dans la mise en service d'une voiture.

Le procureur Claude Mélançon a raconté que le prévenu revenait de la pêche avec son beau-frère lorsqu'il avait dérapé dans une courbe de la route 112 sur une distance de 150 pieds.

Il a dit que l'enquête avait révélé que Corriveau n'était pas sous l'influence de la boisson et que la voiture appartenait à son beau-frère était en bon état.

Me Mélançon a suggéré l'impo-

sition d'une amende substantielle et une interdiction de conduire.

Me Beaudry a noté qu'il s'agissait ici d'un cas à la frontière de la responsabilité civile et d'une infraction pénale.

Avant d'accepter le plaidoyer, le juge Fortin avait mentionné qu'il faut faire une distinction entre l'automobiliste qui circulerait à 60 miles à l'heure le vendredi soir sur la

Il nie l'agression sexuelle

SHERBROOKE — Guy Matte, âgé de 35 ans, de Sherbrooke, a protesté de son innocence à une accusation d'agression sexuelle à l'égard d'une collègue.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix.

rue Wellington et celui qui a une distraction momentanée.

Le juge Fortin a insisté sur le fait qu'un véhicule est un objet excessivement dangereux et qu'on était trop porté à l'oublier.

Il a émis l'opinion qu'il est encore possible de réduire considérablement le nombre des accidents de la route bien qu'il soit moins éle-

Il nie l'agression sexuelle

Matte, qui est défendu par Me François Gérin, devra faire face en matinée à une enquête en détention parce que le procureur Danielle Côté s'oppose à sa remise en liberté.

Il est soupçonné de voies de fait sur une collègue de 21 ans

Faits divers

• Mort suspecte

SHERBROOKE — La découverte d'un vieillard inanimé dans une mare de sang a amené tour à tour les limiers Marc Chatelois et Normand Lambert, des enquêtes criminelles de la Police municipale, à effectuer des recherches en rapport avec ce décès.

L'homme, M. George Quine, âgé de 70 ans, vivait seul dans une chambre, boul. Queen nord. On l'a découvert baignant dans une mare de sang, au fond de son appartement.

La présence de quelques gouttes de sang au niveau de la

porte d'entrée de même que la présence d'une marque prononcée au front de la victime ont provoqué une enquête plus poussée du décès.

Finalement, dans le cours de leur cueillette d'indices, les policiers apprennent que M. Quine souffrait de maux cardiaques et épileptiques. On croit que l'un ou l'autre malaise aurait entraîné une chute et la chute, une fracture du crâne puis l'hémorragie importante qui s'ensuivit.

Les détectives soumettront leur rapport au coroner Michel Durand.

• Un mégot dans une poubelle?

SHERBROOKE — L'incendie qui aurait causé pour plus de 50 000 \$ à une maison de trois logements, au 1630-32 de la rue Dunant, vendredi après-midi, pourrait être le résultat d'un mégot de cigarette mal éteint déposé dans une poubelle près d'une table de travail.

C'est du moins l'hypothèse que retient le lieutenant Léopold Bourque, du département de Prévention du Service d'in-

ce de Sherbrooke, après avoir examiné les lieux à deux reprises, d'abord vendredi, puis hier matin.

Le feu a pris naissance dans une chambre au sous-sol de la bâtisse. On a même déterminé avec passabilité d'exactitude le lieu d'origine, à savoir une poubelle située à côté d'une table de travail.

Le Lt Bourque disait hier avoir complété son enquête.

• On chipe le coffre-fort

SHERBROOKE — Des voleurs plutôt équipés et organisés ont profité de la fin de semaine pour forcer leur entrée dans les locaux de la compagnie d'assurance La Prudentielle, rue Bryant, en sortant le coffre-fort, le dépecer au moyen de torches et l'abandonner dans un boisé de la rue Chalifoux.

Tout ce trouble pour rafler une somme d'environ 500 \$ et des chèques sans aucune valeur pour eux.

La Police municipale enquête. On dit que les voleurs étaient équipés car le transport du coffre-fort n'aurait pas été une entreprise de sinécure.

la tribune — le métropolitain

Subvention versée à Fer de lance

SHERBROOKE — Une subvention de 81, 450 \$ a été accordée hier à Fer de lance pour aider les promoteurs de projets de petites entreprises.

Selon M. Gérard Tousignant, président du comité directeur de Fer de lance, organisme de concertation réunissant des institutions d'éducation des adultes de la région, la subvention accordée permettra de poursuivre une expérimentation amorcée l'an dernier dans le domaine du support à la création de petites entreprises en Estrie.

"Nous serons en mesure, dit-il, d'offrir à quelque trente porteurs de projet le support moral et l'en-

cadrement technique nécessaire à une analyse sérieuse préalable à la décision de démarrer ou non une petite entreprise."

Fer de lance met en relief le phénomène de plus en plus courant de la fragmentation de la création d'emploi, alors que des individus envisagent de créer leur propre emploi et, éventuellement, de s'adjoindre des employés, donnant ainsi naissance à de petites entreprises.

M. Robert Routhier, président du

comité exécutif de Fer de lance, insiste sur le fait qu'un individu doit pouvoir, d'une part, analyser ses chances de réussite avant de décider de la création d'une petite entreprise et, d'autre part, connaître les diverses démarches à faire afin de concrétiser ses objectifs.

"Non seulement, dit M. Routhier, un individu pourra-t-il bénéficier d'une aide pour orienter ses démarches, mais aussi pourra-t-il être d'abord éclairé suffisamment afin de prendre la bonne décision à l'effet de créer sa petite entreprise ou non, car, explique-t-il, il peut s'avérer que la bonne décision soit de ne pas

s'engager dans la création d'une petite entreprise, ce qui permet ainsi à l'individu d'échapper au fléau actuel des faillites."

Fer de lance, qui voit son intervention comme essentiellement éducative, a pris connaissance d'un tel genre de soutien aux promoteurs de petites entreprises à Lyon, en France, lors d'échanges franco-québécois et, selon M. Routhier, il s'avérait très efficace.

Les services de Mlle Dina Naaman ont été retenus par Fer de lance à titre de personne de ressources responsables des activités de support et d'encadrement.

La subvention de 81.450 \$ est remise à Fer de lance dans le cadre d'un projet pilote à caractère régional visant à soutenir le dynamisme du milieu, disait hier le ministre Raynald Fréchette, en annonçant, au nom du caucus du PQ-Estrie, la remise de cette subvention accordée par le Fond de développement régional administré par l'Office de planification et de développement du Québec.

Cette subvention permettra la création de trois emplois directs et devrait déboucher sur la création d'un à quatre emplois dans chaque petite entreprise créée grâce à ce projet.



M. Gérard Tousignant (Photo La Tribune par Archives)

Dans la cadre de la campagne d'information publique menée par les Centres de services sociaux du Québec

Une utilisation plus ouverte souhaitée

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — Impliqué avec dynamisme dans la campagne d'information publique menée par les 14 centres de services sociaux du Québec, du 8 avril au 7 mai, dans le cadre du dixième anniversaire de fondation de cette catégorie d'établissements, le Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE) souhaite que cette campagne débouche sur une utilisation aussi ouverte des services sociaux que des services de santé.

"Nous ne ressentons pas que la population est aussi à l'aise de se prévaloir de nos services que de fréquenter les services de santé", d'annoncer le directeur général Jean-Pierre Duplantie.

De plus, le Centre entend profiter de cet événement pour rappeler qu'en réalité, il possède 30 ans d'expérience, la naissance du CSS dans sa forme actuelle ayant été précédée d'une vingtaine d'années de services sociaux, en Estrie.

Et puis, M. Duplantie et le président Gilles Legendre veulent faire connaître les services offerts et leurs objectifs de façon à en provoquer une utilisation judicieuse par ceux qui en ont besoin et au moment où ils en ont besoin.

Lors de la conférence de presse qui a marqué, hier avant-midi, le lancement de la campagne dans la région, le président a d'ailleurs

brossé un tableau d'ensemble de la mission du CSSE, des initiatives dont il s'ennorgueillit et de ses perspectives d'avenir.

M. Legendre a précisé qu'aujourd'hui, le CSSE se définit essentiellement comme un établissement offrant des services sociaux spécialisés de protection, et cela, dans une trentaine d'endroits tels qu'écoles, hôpitaux, centres d'accueil et localités de la région.

Il a rappelé que l'intervention du Centre demeure une mesure temporaire c'est-à-dire que les praticiens de diverses disciplines vont s'attacher à renforcer les compétences personnelles, conjugales, parentales et familiales et privilégier le milieu naturel, même lorsqu'un placement s'impose.

"Cette philosophie se retrouve dans tous les services aux clientèles de jeunes, d'adultes, de

personnes âgées ainsi qu'à leurs familles", de dire le président.

Au chapitre des réalisations, les dirigeants du Centre se disent particulièrement fiers de l'expertise développée en matière de services aux personnes âgées.

Le passage de la personne âgée en difficulté, d'un milieu de vie à un autre, le choix du milieu le plus approprié à sa situation et le support à apporter au

bénéficiaire, sont assurés par le travail d'équipe réunissant les intervenants sociaux en milieu hospitalier, ceux à domicile et ceux en familles d'accueil. "Il s'agit-là d'une expérience de continuité de services unique au Québec", de relever M. Legendre en soulignant aussi l'intérêt du mécanisme de coordination des admissions en centres d'accueil et dans certains hôpitaux de soins prolongés.

Du côté des jeunes et de leurs familles, le Centre met en évidence les nouvelles formes d'aide appliquées dans le cas de délits mineurs. "L'accent est mis sur la prise de conscience, par le jeune, des effets de l'acte posé, grâce à des mesures de réparation, de compensation ou autres formes d'implication communautaire".

Le président a aussi

énuméré de nombreux dossiers où le Centre a joué un rôle de critique social et il a cité l'exemple du programme expérimental en matière de retrouvailles dans le domaine de l'adoption, pour illustrer sa responsabilité de participer à la remise en question de certaines valeurs sociales.

Quelles sont les perspectives d'avenir? Après avoir évoqué le contexte d'austérité économique, M. Legendre a indiqué que le

CSSE entend donner priorité aux clientèles les plus démunies, au maintien et au développement de services de qualité, à une approche favorisant des services personnels et humains, à l'implication du milieu familial et des organismes bénévoles, à la réinsertion des bénéficiaires dans le milieu naturel et à une remise en question continue de sa pratique professionnelle pour l'adapter aux besoins.



M. Gilles Legendre (Photo La Tribune par Archives)

Certificat décerné à Hydro-Sherbrooke

SHERBROOKE (LD) — Parce que son personnel a amélioré sa performance en '82 en matière de sécurité, Hydro-Sherbrooke recevra officiellement en juin à Halifax un certificat de mérite remis par l'Association canadienne de l'électricité.

L'an dernier, le nombre d'accidents avec perte de temps a chuté à 11; cela représentait une baisse de 25 pour cent du taux de fréquence par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Si on compare le nombre brut d'accidents, cela se chiffrait à 19 en '81, 17 en '80 et 21 en '79.

n'en comptait plus que deux.

La société veut faire mieux. "Il reste beaucoup de chemin à faire", a noté M. Bourassa. En '83, Hydro-Sherbrooke se fixe comme objectif de rester en-deçà des 11 accidents de l'an dernier. Dans les premières six semaines, il y a eu quatre accidents cependant, mais aucun dans les 50 derniers jours.

Travailler dans l'électricité demande une attention très particulière. Les erreurs risquent toujours d'être coûteuses. "Vous n'a-

vez pas de seconde chance", de dire M. Bourassa pour souligner l'importance d'une grande vigilance.

Hier matin, le maire Jean Paul Pelletier a félicité M. Jean-Paul Bourgault, un employé, dont le slogan a été retenu pour la campagne de sécurité '83. Il a suggéré le slogan "La sécurité ne blesse personne, sauf notre orgueil".

Le concours du slogan se répète depuis quelques années, et 22 employés y ont participé cette année.

Affluence à la Boutique santé 2000

SHERBROOKE (LO) — La popularité de la Boutique santé 2,000 dépasse les prévisions du Département de santé communautaire.

"Depuis l'ouverture, samedi matin, ça été plein tout le temps. Il y a toujours entre 20 et 40 personnes et aujourd'hui (lundi), alors que nous avions prévu une journée calme, ça ne déroutait pas", d'indiquer la coordonnatrice Louise Loranger.

Celle-ci a dû ajouter du personnel et les activités impliquant un hygiéniste dentaire et un dentiste, prévues à l'origine pour la fin de semaine seulement, seront étendues à toute la présente semaine. "Nous sommes huit et nous n'arrêtons pas!"

Evidemment, les mini-ordinateurs fascinent les "clients" de cette boutique spéciale. Mme Loranger précise que le programme sur la nutrition, lequel permet notamment de connaître le nombre de calories consommées dans une journée donnée, connaît beaucoup de succès. "D'ailleurs, ajoute-t-elle, la nutrition semble le grand sujet de préoccupation".

On signale... 569-9501 et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$...\$...\$

bureau vétérinaire de disraeli eng.

GRANDS ANIMAUX SEULEMENT

R. Jacques, d.m.v. G.-H. Hudon, d.m.v.
C. Thibault, d.m.v. C. Lessard, d.m.v.

Heures de bureau
lundi au samedi
8.00 à 12.00 hrs
13.00 à 17.00 hrs

670, Ave Champlain, C.P. 669
Disraeli, G0N 1E0

Disraeli, 418-449-2898 — Robertsonville, 418-338-5862

REFLEXOLOGIE et IRIDOLOGIE

LA REFLEXOLOGIE

Une thérapie naturelle où l'on exerce des pressions sur des points réflexes correspondants à chaque partie, glande ou organe du corps, afin de soulager, améliorer et favoriser le fonctionnement normal du système humain.

Marc Ethier, E.D., D.R., Reflexologue

SESSION DE 9 hrs
1ère série - 3 jours
14, 21, 28 avril
2e série - 3 jours
5, 12, 19 mai

20 personnes Maximum \$45. ch.

La reflexologie est un traitement simple, relaxant et bénéfique. Sachez vous en servir!

CENTRE C

Cours à **CLINIQUE ST-VINCENT**
250, King est # 313 563-6570

ASSOCIATION CANADIENNE DE REFLEXOLOGIE 89676x

ÉCONOMISE MANUEL!

DU 13 AU 30 AVRIL 1983

Le revêtement de vinyle solide mastic

PANNEAU HORIZONTAL Double-4 Blanc seulement Prix courant \$66.45 toise métrique (97 pi. ca.) **EN SPÉCIAL \$59.00** toise métrique

NOUVEAU NOUVEAU FAUT LE VOIR Prix courant \$970.00M **EN SPÉCIAL \$879.00 M**

800 FENÊTRES EN INVENTAIRE FENÊTRES UNIK **50% DE RABAIS PRIX IMBATTABLES** Fenêtres à battants — en cedar Vitrage thermo grillage et moustiquaire incl.

PORTES TOUTES SAISONS Fabrication de cèdre clair Vitres coulissantes sur glissières Vinyle blanc Moustiquaire permanent 34" x 81" x 1 1/2" Prix Lumberland \$129.00 **EN SPÉCIAL \$499.00**

Aussi disponible dans le pin avec couche d'apprêt **Prix Lumberland \$109.95**

TERRE NOIRE Sac de 35 litres Riche Usage multiple Prix courant 2/3 99 **3 sacs / \$5.67**

FUMIER DE MOUTON Composite sans odeur Ne brûle pas Sac 20 kg Prix courant \$3.99 **2 sacs / \$6.95**

PORTE PATIO 6' VICE-VERSA Porte ouvrant à gauche ou à droite Prix de liste du manufacturier \$965.00 **EN SPÉCIAL \$6.49** la longueur

*GOUTTIÈRES 10' blanc Prix courant \$7.99 la longueur **EN SPÉCIAL \$6.89** la longueur

*DALLOT 10' blanc Prix courant \$8.69 la longueur **EN SPÉCIAL \$189.00**

LAWN-BOY Modèle 5126 spécial 20 pouces Prix courant \$229.95 **GRATUIT: PROGRAMME D'ESSAI 7 JOURS** Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, vous nous rapportez la tondeuse — Service de réparation — Vendues entièrement assemblées et toutes les autres modèles — un rabais de 10% **PRIX DEBUT DE SAISON**

72,5 millions \$ pour épurer la St-François

Protocole d'entente signé samedi

SHERBROOKE (FG) — Le protocole d'entente entre le ministère de l'Environnement et les municipalités du Sherbrooke métropolitain, assurant le lancement du programme d'épuration des eaux usées qui prévoit des travaux de l'ordre de 72,5 millions \$ dans ce seul secteur de la rivière St-François, sera signé samedi à Sherbrooke.

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, viendra alors apposer sa signature au document paraphé au même moment par les maires de Sherbrooke, Lennoxville, Fleurimont, Ascot et Rock-Forest.

Attendu depuis longtemps, réclamé énergiquement par plusieurs intervenants du milieu, l'événement se déroule avec près de sept mois de retard sur l'échéancier initial. Cette signature, qui annonce le début des différents ouvrages, dont la construction d'une usine d'épuration, était d'abord prévue pour septembre 1982.

Travaux

Il faudra attendre à samedi pour connaître en long et en large la nature exacte des travaux prévus dans ce protocole, mais si l'on s'en réfère aux prévisions annoncées en août de l'année dernière, il est question notamment de réhabiliter l'ensemble du réseau d'égouts dont les eaux souillées des cinq municipalités concernées se déversent dans la St-François. On parle aussi de la mise en place de mécanismes d'interception des eaux usées et, point ultime, la mise en place d'une usine d'épuration.

Dans l'échéancier alors mis de l'avant, les travaux devaient commencer à être réalisés sur leur territoire, une certaine portion de la pollution qu'elles rejettent se dirigeant dans d'autres cours d'eau que la St-François. A Rock-Forest, par exemple, on a déjà mis en place des ouvrages pour corriger la pollution dans la rivière Magog. Il s'agit de l'usine d'épuration St-Rock, construite à l'arrière de l'ancien garage municipal au coût d'environ 800.000 \$. En opération depuis la fin janvier et permettant d'épurer les eaux d'une population de 3.240 personnes (tout le secteur Kennedy), l'usine sera officiellement inaugurée le mois prochain.

crêtement débuter au commencement de 1984, une fois les études terminées, et prendre fin trois ans plus tard. Au niveau des coûts, la facture était la suivante: 52 millions \$ pour Sherbrooke, 4,6 millions \$ pour Ascot, 4,8 millions \$ pour Lennoxville, 6,6 millions \$ pour Fleurimont et 4,4 millions \$ pour Rock-Forest. Règle générale, les municipalités assument 10 pour cent du coût des travaux et le reste est défrayé par Québec.

Par ailleurs, en ce qui concerne Ascot et Rock-Forest, il s'agit

Le ministre Laurin a eu peur

SHERBROOKE — "Le ministre Laurin a eu peur de rencontrer les parents, les associations catholiques, de même que les comités d'écoles."

C'est ainsi que le vice-président du Ralliement provincial des parents, le chanoine Achille Larouche, juge la visite que M. Camille Laurin a rendue exclusivement aux médias de la région sherbrookoise la semaine dernière.

M. Laurin, à ce sujet, avait dit qu'il n'était plus nécessaire pour lui de rencontrer la population au sujet de la restructuration scolaire étant donné les comptes rendus donnés par la Direction régionale de l'Estrée du ministère de l'Éducation à la suite de rencontres tenues avec divers comités d'écoles et divers organismes qui avaient livré leurs commentaires sur le Livre blanc. Le ministre soulignait aussi les nombreux mémoires et documents que lui avaient envoyés les corps publics et groupes de l'Estrée au fil

des mois, de sorte que, disait-il, il savait quelles étaient les positions



Achille Larouche

de gens de la région au sujet de son projet de restructuration.

Le Ralliement des parents ne se contente cependant pas de cette explication et le chanoine Larouche croit que le ministre a eu peur de rencontrer la population de l'Estrée, surtout, dit-il, parce qu'il sait "qu'ici, plus qu'ailleurs peut-être, a été dénoncée la vision pratiquement installée de la neutralité scolaire dans le Livre blanc".

"M. Laurin répond mal aux questions, lance le chanoine Larouche. Il procède à l'opération camouflage sur les principes essentiels qui doivent orienter l'éducation, et ses concessions font bon ménage avec son opportunisme."

Selon le ralliement des parents, l'influence accrue des parents, selon le projet Laurin, n'est qu'un mirage voilant le totalitarisme de l'E-

— le chanoine Larouche

tat, qui cherche à s'accaparer tout le domaine de l'éducation. Le chanoine Achille Larouche croit que la "conception de l'école unique et publique du ministère de l'Éducation" fait accroc au principe du choix de l'école par les parents et que "l'étatisation de l'éducation selon des structures et des programmes arrêtés par le ministère" s'accorde mal au principe voulant que l'éducation appartienne aux parents. Il en va de même, dit-il, de la déconfectionnalisation du système actuel par rapport à l'avenir de l'école catholique.

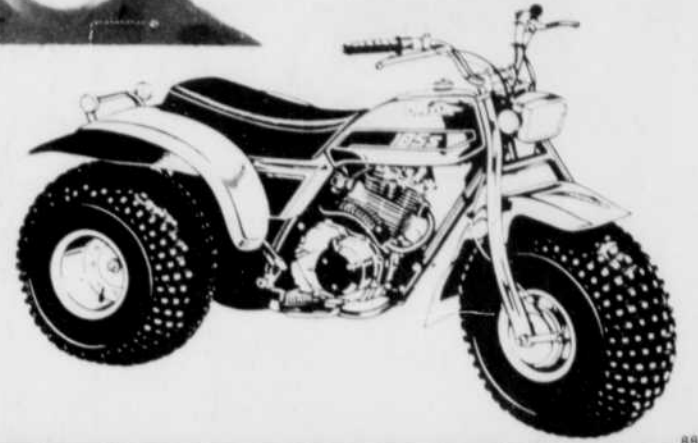
C'est ainsi, dit le chanoine, que, malgré toutes les concessions que vient de faire le ministre Camille Laurin, son projet initial n'est modifié en rien en ce qui a trait aux questions fondamentales de la confessionnalité et de l'étatisation de l'éducation.

• RECHERCHÉ • RECHERCHÉ • RECHERCHÉ

Le voici enfin! Le Vrai Portrait de l'homme le plus recherché en Estrie.

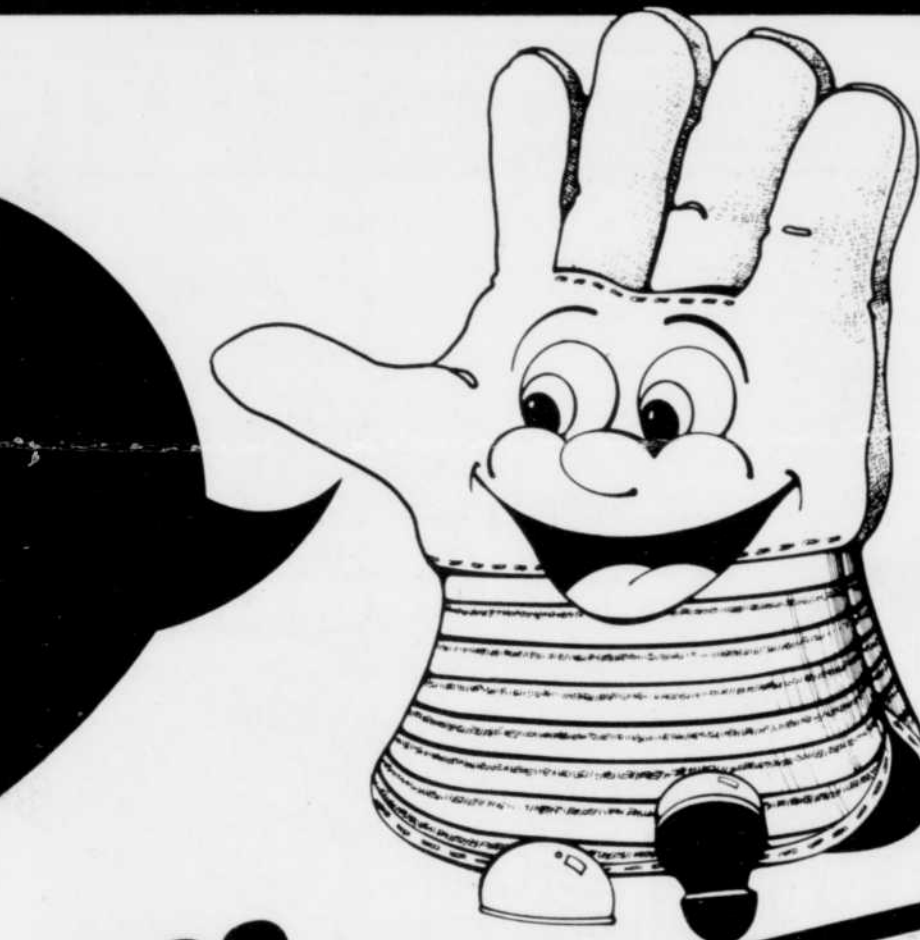
L'AMI DENIS

HONDA



Les Entreprises Denis Boisvert

2, rue Queen, Lennoxville, 565-1376



1983

NOUVEAU ÉCONOMIQUE BOIS BRUT — épinette MAINTENANT DISPONIBLE AUX CONSOMMATEURS VÉRIFIER NOS DISPONIBILITÉS

	6'	8'	10'	12'	14'	16'
1 x 4	56	.39	64	.54	80	.69
1 x 5	66	.55	88	.69	1.10	.89
1 x 6	78	.69	1.04	.84	1.30	1.19
2 x 3	66	.59	88	.84	1.19	1.09
2 x 4	96	.79	1.28	1.19	1.60	1.49
2 x 6	1.50	1.29	2.00	1.79	2.50	2.19
2 x 8	2.10	1.89	2.80	2.49	3.50	3.09
2 x 10	3.06	2.39	4.08	3.19	5.10	3.99

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION GARANTIE 30 ANS

Prix au Morceau	6'	8'	10'	12'	14'	16'
1/4 x 4 Emb. Jack Pine	1.65	2.15	3.40	3.25	4.10	4.35
1/4 x 4 carré Pin blanc	2.05	2.75	3.70	3.70	4.59	5.39
1 x 4 carré épi. sec	1.90	2.50	3.30	3.30	4.19	4.99
1 x 6 carré épi. sec	3.79	4.99	6.30	6.30	7.49	8.69
1 x 8 channel traité pin	2.29	2.99	3.79	3.79	4.59	5.39
2 x 4 épi. sec	3.79	4.95	6.29	6.29	7.49	8.69
2 x 6 épi. sec	5.05	6.79	8.40	8.40	9.99	11.79
2 x 8 épi. sec	6.60	8.80	10.40	10.40	12.20	14.00
2 x 10 épi. sec	5.10	6.39	8.50	8.50	10.20	11.90
4 x 4 épi. sec	11.95	15.95	19.90	19.90	23.88	27.86
6 x 6 épi. sec						31.84

EN SPÉCIAL \$4.47 feuille

GYPROC Régulier 1/2" x 4' x 8' Prix courant \$4.99 feuille

Le revêtement CED'R-TEX Le revêtement COLORLOK en planches texturées préfinies

ACHAT SPÉCIAL COMPTOIR PRÉ-MOULÉ Choix de 8 couleurs Largeur 25 1/2" Longueur de 8'-10'-12'

EN SPÉCIAL \$3.44 pi. li

BOIS POUR TALUS Traité à la créosote 5" x 5" x 8'

En spécial \$5.99 morceau

NOUVEAU 5" x 5" x 8' naturel En spécial \$4.99 morceau

BARDEAU D'ASPHALTE 210 lbs. Noir et couleurs.

EN SPÉCIAL \$7.44 paquet

PANNEAU DE COPEAUX DE BOIS Première qualité Classe #1 Pour vos toits et murs

Feuilles 4' x 8' x 1/2" Prix courant \$8.79 feuille

En spécial \$6.99 feuille

Feuille 4' x 8' x 1/2" Prix courant \$5.99 feuille

En spécial \$4.99 feuille

PIN NORDIK Nouveau modèle 1/2" x 2 1/2" x 8' Paquet 8 pi. ca.

PRIX D'INTRODUCTION \$5.99 paquet

TUYAU DE DRAINAGE 4" Plastique ABS Flexible 75 mètres Prix courant 0.33c pi. li

EN SPÉCIAL 0.24c pi. li

BROUETTE Roue gonflable Manchon de bois Capacité 4.5 pi. cu. Un outil indispensable pour les travaux de construction. Prix courant \$84.95

EN SPÉCIAL \$69.88

PEINTURE GRISE À PLANCHER SWING Excellente qualité Protège et prolonge la durée de vos galeries et plancher de ciment.

EN SPÉCIAL \$10.99 4 litres



Travailler Manuel!

PAYEZ ET EMPORTEZ *INSTALLATION POSSIBLE EN SUS Prix en vigueur jusqu'au 30 avril 1983 inclusivement

LUMBERLAND

ROCK FOREST 5711 boul. Bourque (819) 563-0220

SHERBROOKE 235 est. rue Galt (819) 569-3693

COATICOOK R.R. 3 (819) 849-2761

MAGOG 460 quest. St-Patrice (819) 843-3346

DANVILLE Milot & Frères Inc. Route 116 (819) 839-3336 Affilié Lumberland

WATERLOO Donald Dumont représentant (514) 539-0277

RICHMOND Pierre Poirier représentant (819) 826-5209

Les enquêteurs percent le mystère entourant huit délits commis dans la région

Réseau de malfaiteurs démembré

Une découverte, en apparence anodine, a déclenché le branle-bas de combat chez les forces policières



Le saccage à l'hôtel de ville de Windsor, le 6 octobre 1982, avait causé pour 2,000 \$ de dommages.

par Marcel Colbert
WINDSOR — N-E-W-P-O.... Ces cinq petites lettres ont servi de "bougie d'allumage" à une vaste enquête policière conduisant au démembrement d'un réseau de malfaiteurs. Du même coup, les enquêteurs ont percé le mystère entourant huit délits commis dans la région au cours des six derniers mois.

Les deux saccages de l'hôtel de ville de Windsor, un cambriolage de 16,000 \$ chez Bombardier à Valcourt, le vol d'outils à la Meunerie Denil et à la Coopérative agricole de Windsor... Autant de dossiers sur lesquels le cachet "classé" peut être apposé.

Cherchez la voiture...

À cette liste, il faut ajouter un vol commis au Centre J.-A. Lemay à Windsor et des "visites" à l'hôtel de ville de St-François et de St-Denis-de-Brompton. Si la plupart de ces larcins ont alimenté la chronique des faits divers lors de leur commission, c'est une petite découverte, en apparence anodine, qui a déclenché le branle-bas de combat chez les forces policières.

Le 6 mars 1983, des voleurs s'introduisaient à l'intérieur du Centre J.-A. Lemay. Une introduction inattendue qui a entraîné une facture de 1,000 \$ de dommages. Faisant main basse sur un butin de 350 \$ constitué de cartouches de cigarettes, les lascarons ont voulu prendre la fuite subito presto à bord d'une automobile.

Cette fois, la guigne était au ren-

dez-vous. Ils avaient stationné le véhicule sur un sentier de motoneige... Cet enlèvement imprévu a incité le groupe à "emprunté" le tracteur utilisé à l'aréna pour refaire la glace. Poussant et tirant, ils ont réussi à libérer la voiture.

Razzia à Bromptonville

"On voulait tellement trouver cette voiture", a rappelé M. Gilles Gauvreau, directeur de la Sûreté municipale de Windsor. Voeu exaucé le 31 mars alors que les policiers ont saisi un Chrysler Newport 1969 à Bromptonville. Un véhicule sur lequel manquait un bouchon de suspension. Et sur le flanc de la voiture, un témoignage silencieux offert par deux lettres... "RT".

Le 5 avril, des policiers de la Sûreté municipale de Windsor, de Bromptonville, de la Sûreté du Québec de Richmond et Granby appréhendaient trois individus à Bromptonville. Après être passés aux aveux, les suspects ont été libérés. Deux jours plus tard, les choses se sont encore bousculées.

Un appel téléphonique avertissait les policiers: des individus jetaient des outils dans la rivière St-François. En après-midi, 14 agents des différents corps policiers effectuaient une razzia à Bromptonville.

Un "blitz" couronné de succès: quatre inculpations et trois suspects identifiés. Tous les membres de la "bande des sept" résident à Bromptonville. Agé entre 19 et 23 ans, ils ont trempé dans un ou plusieurs des huit délits solutionnés par les enquêteurs.

Pour l'instant, les policiers ne veulent pas divulguer l'identité des suspects, trois individus étant encore au large et d'autres arrestations pourraient survenir.

"Cher maire..."

Le groupe avait adopté une recette à deux ingrédients pour perpétrer leurs larcins: équipées nocturnes et beaucoup de casse. Et à l'occasion, certains membres de la bande n'hésitaient pas à jouer les "Arsène Lupin moderne". Le saccage de l'hôtel de ville de Windsor le 6 octobre 1982 en témoigne. Après avoir causé des dommages

avoisinant les 2,000 \$, les suspects avaient laissé une petite note écrite: "Cher maire, donne nous du travail" (sic). Troquant la plume pour la hache, ils avaient à nouveau pris d'assaut l'hôtel de ville le 1er décembre.

Résultat? Près de 3,000 \$ de dégâts et un butin de 2,400 \$ en argent. Ils avaient fêté cette "réussite" en ingurgitant quelques bières sur les lieux du crime. Les outils ayant servi à ce second saccage provenaient d'un précédent vol commis dans la nuit du 3 novembre à la Meunerie Denil et à la Coopérative agricole de Windsor.

La valeur du butin avoisinait alors les 4,000 \$. Mais leur plus gros coup, ils devaient le réussir le 27 février en volant pour 16,000 \$ d'équipements électroniques chez Bombardier à Valcourt. La majeure partie de ces équipements a d'ailleurs été retrouvée par les enquêteurs. Scénario similaire pour les outils. Mais en bout de ligne, ceci ne représente qu'une parcelle du butin dérobé.

"Certains individus étaient connus des milieux policiers", a signalé le directeur Gauvreau en précisant que cette rafle découlait de la ténacité et de la collaboration des différents corps policiers. "Je n'aurais pas accompli ça tout seul." À la Sûreté municipale de Windsor, le lieutenant Denis St-Onge a piloté l'enquête. "Chapeau tout le monde", a ajouté le directeur Gauvreau.

Investissement de 5 millions \$

ORFORD (FG) — L'investissement que nécessitera le futur "Village de Mont-Orford", pour la construction de 80 chalets au pied du mont Giroux, totalisera environ 5 millions \$.

Cette donnée a été apportée, hier, par une représentante du groupe français Cazaban et Associés, qui a ainsi fourni de plus amples détails sur ce projet domiciliaire de luxe dont l'accessibilité aux pistes de ski alpin de la station du mont Orford sera directe grâce à des remontées mécaniques assurées par le relais.

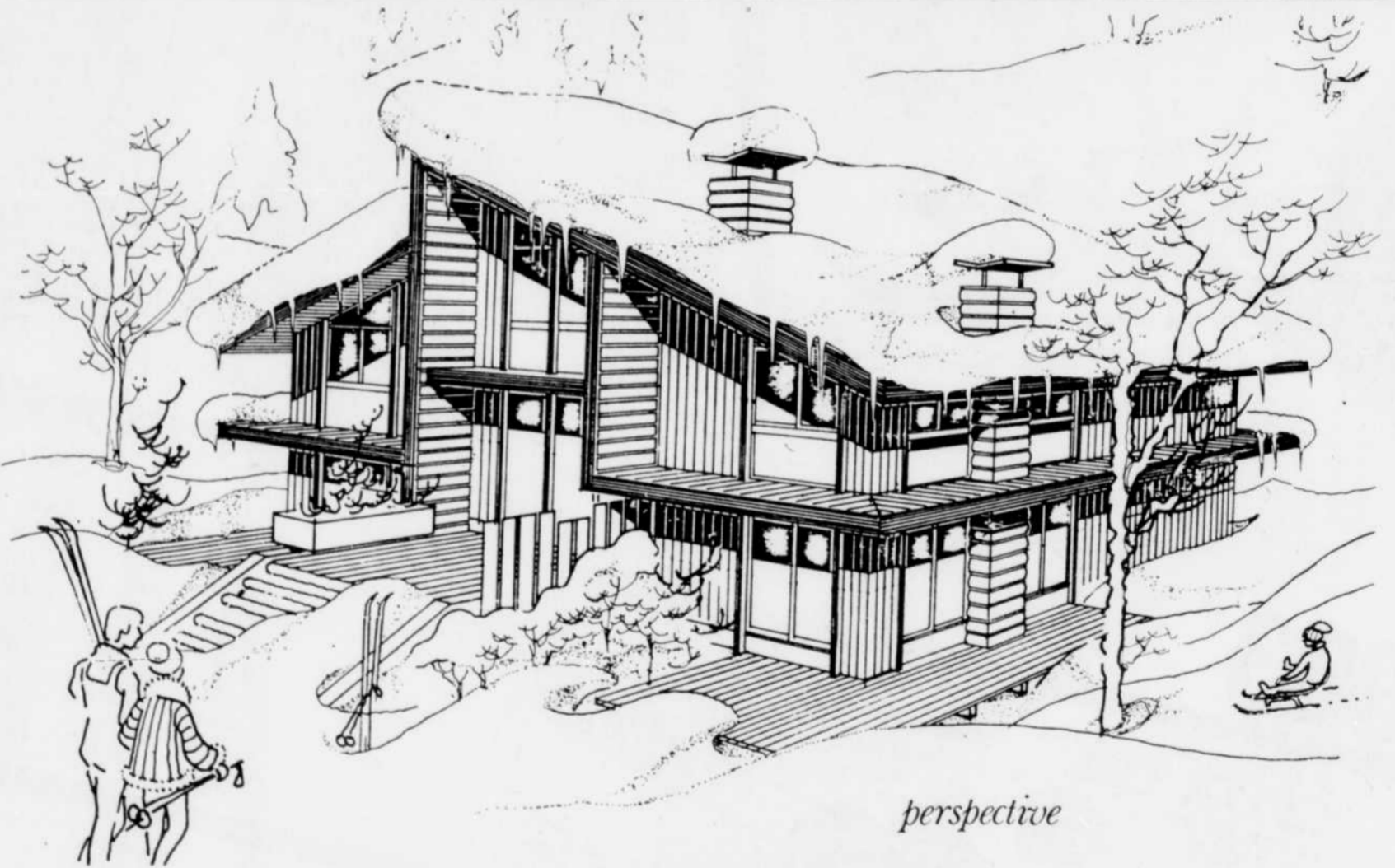
Les 80 unités d'hébergement seront regroupées autour d'un "club house", comprenant tennis, piscine et jardins. Les chalets semi-détachés ou groupés seront construits sur deux niveaux d'une superficie habitable de 80 mètres carrés, plus terrasses de 8 à 12 mètres carrés. Les unités d'hébergement seront implantées sur un grand terrain boisé, le long du ruisseau de la cascade, et se trouveront en contact direct avec le parc. Leur construction devrait débuter d'ici la mi-mai.

Pour les promoteurs, ce projet vient combler un vide au niveau de l'hébergement dans la région tou-

ristique du mont Orford où, selon des études d'aménagement du domaine skiable, le secteur peut prétendre à une capacité d'accueil de 4,000 à 5,000 lits. La première tranche du projet du "Village de Mont-Orford", rajoutera une possibilité de près de 400 lits aux installations actuelles, soit Estrimont et Chéribourg.

Tout en faisant valoir le charme particulier de la région et le peu de réalisations immobilières ou hôtelières au pied des pistes, les investisseurs signalent que le moment est venu de "procéder à l'organisation d'ensembles immobiliers de programmes para-hôtelières, en contact direct avec les pistes de ski et les remontées mécaniques".

Le prix de base de vente des chalets a été établi à 66,000 \$ par unité pour un chalet courant et à 67,500 \$ pour un chalet d'angle. Cependant, en ajoutant les luminaires, le mobilier, les rideaux, le linge et l'équipement pour la gestion locative, le prix pourra atteindre 72,500 \$.



perspective

Ce dessin donne une bonne idée de l'allure des chalets qu'on prévoit aménager au pied du mont Giroux, à deux pas de la station de ski alpin du mont Orford.

Les cambrioleurs trahis par la neige

EAST-ANGUS (MC) — À quelque chose, malheur est bon... Si les gros flocons mouillés ont fait serrer les dents des automobilistes dimanche, ils ont toutefois permis aux policiers d'East-Angus d'éclaircir en deux temps trois mouvements un vol commis à l'Accommodation Bo-Boule aux petites heures du matin hier.

Un vol d'importance, car le duo d'adolescents avaient fait main basse sur une somme en argent avoisinant les 3,000 \$ et sur 500 \$ en marchandises diverses.

L'horloge indiquait près de 3 heures hier lorsque les deux adoles-

cents ont fracassé la porte d'entrée du commerce ayant pignon sur la rue Despains à East-Angus. Après avoir raflé les billets verts dans le tiroir-caisse et dans un petit coffret de sûreté, le duo a enfourné une quantité impressionnante de marchandise, notamment des cartou-

ches de cigarette et des barres de chocolat, à l'intérieur de trois sacs à dos.

Avant de prendre la poudre d'escampette, ils ont également subtilisé un revolver chargé à bloc. À leur arrivée sur les lieux, les policiers ont immédiatement découvert un bon filon: des traces fraîches laissées sur la neige par les cambrioleurs.

Le directeur André Phaneuf et son adjoint, Gaëtan Poulin, ont en-

trepris de remonter la piste jusqu'à "l'antre" des voleurs. En l'occurrence, la résidence d'une amie d'âge majeure. Le flair des policiers ne les aura pas trompés puisqu'ils ont agrafé le trio et récupéré la totalité du butin.

Les deux adolescents, un sherbrookois et un résident d'East-Angus, verront leur cas soumis au directeur du Tribunal de la jeunesse, tandis que "l'amie" devra répondre devant le juge de son implication dans cette combine.

Le torchon brûle à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC — Le torchon brûle encore entre les administrateurs de la ville de Lac-Mégantic et le député de la circonscription électorale de Mégantic-Compton-Stansfeld, M. Claude Tessier, ainsi qu'en fait foi le ton du démenti que le conseil de ville vient d'apporter aux propos tenus, voilà un mois, par M. Tessier qui, tout en déplorant la lourdeur de l'impôt foncier, doutait que l'expansion du complexe récréatif et touristique de la Baie des Sabies suscite l'enthousiasme parmi les contribuables.

Selon les administrateurs municipaux, le parachèvement du complexe est souhaité par la plupart des contribuables, à la condition que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ne ménagent pas leur appui. Il est toutefois hors de question que la ville défraie le coût des travaux à même ses revenus, le fardeau financier que doi-

vent supporter les contribuables étant déjà suffisamment lourd.

De l'avis des édiles, ce fardeau est cependant suffisamment léger pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, Bioshell et BioBois, pour n'en citer que deux, inciter d'autres entreprises à jeter les yeux sur la ville ou des entreprises déjà implantées à envisager une expansion.

Aux allégations de M. Tessier qui soutient qu'un terrain vague dont il est propriétaire lui coûtera, cette année, plus de 2,000 \$ en impôt foncier et en redevances, les édiles rétorquent que la facture que le député devra acquitter ne s'élève qu'à 1,079,41 et ils sont d'avis que les contribuables ne les accuseront certainement pas d'être de piètres administrateurs parce qu'ils obligent les citoyens à qui des services sont fournis à défrayer leur quote-part du coût de ces services.

A M. Tessier qui affirme que le coût de l'aménagement du complexe de la Baie des Sabies aurait dû être amorti sur plusieurs décennies, ils répliquent que, si la ville est dans une position financière assez peu confortable, c'est que le remboursement de ses emprunts a été étalé sur une trop longue période et que certains emprunts ont été

refinancés à un taux d'intérêt exorbitant. Selon eux, il est préférable de financer certains investissements par même les revenus courants lorsque la charge fiscale des contribuables n'est pas lourde, ce qui était le cas, il y a quelques an-

nées, plutôt que d'emprunter sur une longue période.

Ils soutiennent que le député fait erreur lorsqu'il affirme que le nombre des employés municipaux augmente alors même que la population diminue.



Le directeur adjoint, M. Gaëtan Poulin, et le directeur André Phaneuf, ont récupéré la totalité du butin subtilisé à l'Accommodation Bo-Boule.

En bref Valcourt

Le conseil municipal de Valcourt a décidé de faire refaire la toiture de la salle municipale. On a retenu la soumission de Gilles Racicot, artisan, au montant de 3640 \$ pour faire le travail.

La municipalité de Valcourt a fait un don de 100 \$ au Club optimiste qui vient de célébrer son inauguration par une soirée.

Les Filles d'Isabelle organisent une partie de sucre mercredi le 13 avril à la salle municipale de Valcourt. Ils invitent les Chevaliers de Colomb à y participer.

L'Association féminine d'éducation d'action sociale de Maricorganisera à l'église de Val-

court le 7 mai une pièce de théâtre intitulée "Prends ta pilule" présentée par une troupe de comédiens d'Omerville.

L'association des hommes d'affaires Ely tient un déjeuner à tous les derniers mercredis du mois pour échanger des informations et prendre des suggestions afin d'améliorer les services offerts aux membres. Parmi les projets en marche, il y aura la parution prochaine d'un bulletin d'information pour les membres et la formation d'un comité pour étudier le dossier de la sollicitation auprès des commerçants.

La Foire Industrielle et Commerciale Valcourt aura lieu à l'aréna les 29-30 avril et le 1er mai prochains. Dans le cadre de la foire il y aura un spectacle donné par Nicole Martin à l'aréna.

Embellez votre propriété **FROST**

Pour tous genres de clôtures résidentielles, commerciales ou industrielles contactez votre distributeur local des clôtures Frost inc.

Robert Chagnon Inc.

Les appels à frais vus sont acceptés (514) 292-3540

Protégez vos enfants et vos animaux

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Comité de la zone désignée blâmé

THETFORD-MINES (PS) — Le programme fédéral d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAAIM) n'a pas encore donné de résultat concret dans la région de Thetford-Mines parce que le Comité de la zone désignée n'a pas effectué son travail efficacement.

Voilà, en substance, le commentaire émis par le député fédéral de Frontenac, M. Léopold Corriveau, lorsqu'interrogé par La Tribune sur

les difficultés à obtenir des réponses quant aux dossiers qui ont été déposés dans le cadre du PAAIM et qui pourraient entraîner la création de quelque 500 emplois et nécessiter des investissements de près de 100 millions \$.

"Il aurait dû y avoir un suivi plus serré de la part du Comité mais il n'y en a pas eu. Là, je suis embarqué dans les dossiers et j'ai pris ça en main d'une façon plus sérieuse.

Mais, il fallait que je laisse faire un certain travail par le Comité," de préciser M. Corriveau.

Le député fédéral de Frontenac n'est pas le seul à déplorer la situation. Ainsi, la Chambre de commerce de l'Amiante Inc. ne cache pas sa déception quant au résultat obtenu par le Comité de la zone désignée, surtout après avoir consacré 18 mois d'effort pour obtenir ce statut particulier. Selon l'organisme,

le Comité ainsi que son président devront redoubler d'ardeur et de ténacité pour que la région de l'Amiante bénéficie des sommes d'argent disponibles. "L'ardeur du comité de la zone devrait se manifester plus qu'il ne l'a fait jusqu'à maintenant." La Chambre de commerce de l'Amiante soutient également que la population devra se ranger derrière le Comité pour inciter le gouvernement fédéral à donner des réponses concrètes aux



Léopold Corriveau

nombreux dossiers qui ont été présentés depuis des mois. "Une concertation plus importante devra se faire pour avoir une meilleure force de frappe vis-à-vis le gouvernement."

D'autre part, le député Corriveau s'attend à un déblocage des dossiers sans toutefois savoir si les réponses seront positives ou négatives. "J'essaie de rencontrer les hauts fonctionnaires et des représentants de la Société nationale de l'amiante afin de connaître la situation exacte car, actuellement, personne ne donne la même heure."

Quant au mandat du Comité de la zone désignée, il appert que les autorités du PAAIM ont accepté de le prolonger de six mois, soit jusqu'au mois de décembre prochain.

A Victoriaville

Surplus de 572,288 \$

VICTORIAVILLE (DG) — En dépit de la crise économique, l'administration municipale a réussi une bonne performance en terminant le dernier exercice financier avec un surplus de 572,288 \$ a déclaré le maire de Victoriaville, au cours d'une conférence de presse.

Les états financiers, qui ont été adoptés en assemblée spéciale hier soir, indiquent que le budget prévoyait des dépenses de 10,240,000 \$ alors qu'elles ont été de 9,710,439 \$ ce qui laisse un surplus de près de 600,000 \$.

M. Denis St-Pierre a cependant admis que ce surplus pourrait être grugé quelque peu par des remises de taxes et par le jugement concernant la reprise de possession de la Rubin.

Pour l'instant les données vé-

fiées par la firme comptable Rouleau, Potvin et Pellerin, indiquent que le surplus réalisé en 1982 origine principalement de la baisse imprévisible des taux d'intérêts.

Le précédent conseil avait prévu, en se basant sur les taux en vigueur lors du dépôt des prévisions budgétaires 82, une somme de 3,832,085 \$ pour le service de la dette et les autres dépenses comparativement à un coût réel de 3,512,663 \$ ce qui a laissé un surplus de 319,422 \$.

Les autres postes qui ont réalisé des surplus sont: l'administration générale 68,018 \$, la sécurité publique 36,585 \$, le transport routier 75,179 \$, les loisirs et la culture 60,255 \$ et autres activités 35,543 \$. Par ailleurs, deux services ont déficé leur budget. Il s'agit de l'hygiène du milieu (usine de filtration)

25,868 \$ et l'urbanisme et mise en valeur du territoire 39,573 \$.

Remise de taxes

Au sujet de l'évaluation contestée, le maire a précisé que les montants d'évaluation foncière contestés par les contribuables, au 31 décembre 1982, et encore à l'étude au Bureau de révision du Québec se chiffraient à 6,105,800 \$ pour 1981 et 13,492,700 \$ pour 82. S'il y a lieu d'ajouter le maire, la dépense sera enregistrée l'année où la ville effectuera les remboursements aux contribuables.

Toutefois, d'ajouter le maire, même si la ville perdait tous les jugements, ce qui n'est guère possible, ça pourrait nous coûter tout au

plus 200,000 \$, ce qui nous laisserait encore un surplus de 400,000 \$.

Un autre élément qui n'avait pas été prévu lors de la vérification des états financiers est le jugement rendu le 11 mars dernier concernant la reprise de possession de l'édifice Rubin Bros pour datation en paiement.

A ce sujet, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre a précisé que dans l'éventualité où la propriété ne serait pas vendue en 1983, des revenus seraient à prévoir de l'ensemble de la municipalité pour le remboursement de la dette à long terme au montant de 275,000 \$ plus 99,380 \$ échu en 1982.

La ville, de préciser M. St-Pierre, tente de vendre la Rubin mais il faut reconnaître que ce n'est pas facile.

...en bref

• Subventions pour des emplois

DRUMMONDVILLE — Le gouvernement du Québec, par le biais du ministère des Affaires municipales, vient de faire connaître aux municipalités de St-Cyrille de Wendover, St-Germain de Grantham (village) et Wendover-Simpson le versement d'une subvention respective de 18,400 \$, 4,000 \$ et 3,960 \$ pour leur permettre de lancer dès maintenant des travaux qui créeront de l'emploi sur leur territoire pendant une durée d'au moins vingt semaines.

Cette aide financière s'inscrit dans les huit millions \$ investis par le gouvernement dans un programme d'emplois en milieu municipal annoncé par le ministre Jacques Léonard à la fin de novembre.

Il est ainsi prévu que le MAM remboursera aux municipalités 90 pour cent du salaire brut versés aux employés, jusqu'à concurrence de 200 \$ par semaine ou 4,000 \$ par emploi lancé.

Ce programme a été créé afin de permettre au plus grand nombre possible de bénéficiaires de l'aide sociale de retourner, comme ils le souhaitent, sur le marché du travail.

Le gouvernement dans un programme d'emplois en milieu municipal annoncé par le ministre Jacques Léonard à la fin de novembre.

Il est ainsi prévu que le MAM remboursera aux municipalités 90 pour cent du salaire brut versés aux employés, jusqu'à concurrence de 200 \$ par semaine ou 4,000 \$ par emploi lancé.

Ce programme a été créé afin de permettre au plus grand nombre possible de bénéficiaires de l'aide sociale de retourner, comme ils le souhaitent, sur le marché du travail.

Bois-Francs

• Le Rallye Tiers-Monde s'en vient

VICTORIAVILLE (DG) — La préparation de la marche annuelle du Rallye Tiers-Monde des Bois-Francs a débuté en fin de semaine. Cette année, cette démonstration populaire aura lieu dans les rues de Victoriaville et Arthabaska, le 14 mai prochain.

La marche du 8 mai 1982 avait rapporté 13,707.33 \$. Avec cet argent la région des Bois-Francs a versé 1,000 \$ pour la rénovation d'un centre communautaire au Brésil; au Zaire 1,000 \$ pour un programme d'hygiène et de santé, au Cameroun 2,000 \$ pour le creusage de puits, en Bolivie 100 \$ pour le programme national des Jeunes du

monde, à Haiti les villages Atis, Nouvelle Touraine et Furcy ont reçu chacun 1,000 \$, qui ont été affectés au captage de sources d'eau potable et à l'aménagement de fontaines publiques. Le village Furcy également reçu un 4,000 \$ additionnel pour la construction de logis pour les sans abri.

La balance du montant recueilli a été gardée en caisse pour un programme de sensibilisation de la population des Bois-Francs aux problèmes du Tiers-Monde et pour l'organisation de la marche de cette année dont le thème est "Solidaires du Tiers-monde".

• Colloque

VICTORIAVILLE — Comment concevoir un projet éducatif? Comment, aussi, en animer chaque phase sans s'écarter des objectifs visés?

Telles sont les questions auxquelles s'efforceront de répondre les éducateurs, les étudiants, les parents et les administrateurs scolaires qui, samedi et dimanche, prendront part, à Victoriaville, à un colloque parrainé par le Centre d'intervention et de formation, un organisme à vocation éducative qui oeuvre dans la région des Bois-Francs depuis une dizaine d'années.

Une causerie du directeur du Centre d'intervention et de formation, M. Claude Paquette, auteur de plusieurs traités de pédagogie, ouvrira le colloque.

• Aide majorée

WARWICK (DG) — La municipalité de Warwick recevra une aide financière additionnelle de 16,850 \$ pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égoût sur la rue St-Louis-Sud.

La subvention initiale de 219,330 \$ a été majorée à 236,180 \$ pour tenir compte du coût réel et du financement réalisé en ce qui concerne ces travaux.

L'Amiante

• Panne d'électricité

THETFORD-MINES — Plus de 2,000 abonnés de l'Hydro-Québec, regroupés principalement dans les quartiers St-Alphonse, Mitchell et une partie Notre-Dame à Thetford-Mines, ont été privés d'électricité pendant des périodes variant de 7 à 9 heures au cours de l'avant-midi, hier. Le bris de réenclencheurs au poste O'Meara serait la cause de cette panne qui a affecté la population à compter de 3h48 et 5h14 hier matin. Les résidents du chemin de

l'aéroport, de St-Daniel et de certains rangs de ce secteur ont également été touchés par une panne résultant d'un poteau sectionné. Le courant est revenu graduellement et, un peu avant 14h00, la situation était complètement rétablie. Cette panne n'a engendré aucun problème majeur si ce n'est que tous les étudiants de l'école polyvalente de même que ceux des écoles anglaises ont bénéficié d'une journée de congé imprévue hier.

• Téléthon: résultat satisfaisant

THETFORD-MINES — Les dirigeants de la troisième édition régionale du Téléthon de la paralysie cérébrale se sont dits satisfaits du résultat obtenu, en considérant toutes les circonstances qui ont entouré la tenue de cet événement annuel et du fort taux de chômage qui affecte présentement la région de

Thetford-Mines. Malgré tout, la campagne de souscription a permis d'amasser un peu plus de 70 pour cent du montant de l'an dernier, soit au-delà de 41,000 \$. Cette année, la priorité sera accordée au dossier de l'hébergement dans la zone Amiante.

• Soirées de consultation

THETFORD-MINES — La tournée de consultation en matière de loisir se poursuit toujours à Thetford-Mines alors que ce sont les résidents des districts électoraux 4 et 5 qui seront visités par les membres de la Commission des loisirs, cette semaine. Ainsi, ce soir au Chalet des sports St-Noël et demain soir à l'école Curé d'Auteuil, à 19h30, les résidents intéressés pourront connaître l'ensemble des politiques de fonctionnement qui gui-

dent les actions du service des Loisirs et émettre des commentaires ou suggestions qui pourraient permettre de modifier l'intervention des loisirs et la rendre plus appropriée. Les principaux sujets abordés porteront sur la disponibilité des équipements de loisir, l'organisation et la reconduction des programmes d'activités, les modalités d'inscription des clients, les projets d'amélioration et d'entretien des parcs et terrains de jeux.

• 4e saison de La Chèvrerie

ST-FORTUNAT — C'est par la présentation d'une autre comédie, signée Marie-Thérèse Quinton, que le théâtre La Chèvrerie de St-Fortunat amorcera sa quatrième saison estivale. En effet, pour la deuxième année consécutive, la directrice du théâtre a décidé de produire l'un de ses textes. Intitulée "Fé-

licitations Hermine", la nouvelle comédie mettra particulièrement en vedette France Arbour, Alain Gélinas et Marc Gélinas. L'oeuvre de Mme Quinton relatara les nombreux rebondissement d'une élection provinciale mettant en cause la candidate Hermine.

Centre du Québec

• Campagne de promotion positive

DRUMMONDVILLE — C'est en disant que la relance est l'affaire de tout le monde que la Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec s'est associée à deux médias parlés de Trois-Rivières pour mettre sur pied une vaste campagne de promotion positive dans la région administrative 04, laquelle s'est amorcée le 5 avril pour se poursuivre jusqu'au 11 juin prochain.

"Le climat de pessimisme économique qui règne depuis un certain temps, l'annonce d'une série de nouvelles négatives et la venue du sommet économique de mai prochain ont amené cette concertation," d'expliquer M. Louis Vanasse de la Fédération des caisses

populaires, ajoutant que cette opération avait aussi pour but de valoriser et de promouvoir des exemples de santé économique.

Dans Drummondville, selon les critères établis, les modèles de santé économique choisis qui bénéficieront de cette campagne de promotion sont Industries Jaro (ingénierie), Festival mondial de folklore Drummond (esprit d'initiative), Pyrotek (leadership), Litho Prestige (rentabilité), Dubois et Nadeau (attitude gagnante), Centre communautaire Bon-Conseil (tenacité), Fafard et frères Ltée de St-Bonaventure (capacité d'adaptation), la ferme Lionel Descôteaux (sens des responsabilités) et Bicyclette Universelle Ltée (performance).

• Hold-up à Acton-Vale

ACTON-VALE — Le département des crimes contre la personne de Montréal et la sûreté municipale d'Acton-Vale ont institué une enquête afin de retracer le présumé auteur d'un vol à main armée perpétré vers minuit dimanche soir au restaurant casse-croûte Ti-Coq du boulevard Acton à Acton-Vale.

Selon les brefs renseignements

Le clan Clark s'impose

DRUMMONDVILLE — Dès le début de l'assemblée pour le choix des délégués conservateurs pour le congrès à la chefferie qui se tenait hier soir à Drummondville, le clan Clark semblait s'imposer.

Les membres du parti Progressiste-Conservateur du comté de Drummond ont choisi trois hommes et une femme comme délégués "seniors" pour appuyer M. Joe Clark lors du congrès à la chefferie du parti qui aura lieu les 8, 9, 10 et 11 juin prochains à Ottawa.

Lors d'une assemblée regroupant environ la moitié des membres en règle du PC dans Drummond, soit près de 300 personnes, les partisans de l'ex-chef du parti semblaient

nettement avoir la faveur, puisque selon les quelques informations recueillies de part et d'autre, le clan Brian Mulroney ne pouvait compter que sur l'appui du tiers des personnes présentes.

D'ailleurs, lors du vote des délégués seniors, les quatre élus l'ont emporté par des marges confortables. Ce sont MM. Jacques Lavigne, Guy Leroux et Yvon Lampron, ainsi que Mme France Brunelle, tous de Drummondville.

Au moment d'aller sous presse, les membres du parti s'apprétaient à prendre le vote pour nommer les délégués seniors substitués. Ils avaient par la suite à se choisir également par vote deux délégués juniors et leurs substitués.

Taxes: pas de difficulté à percevoir

VICTORIAVILLE (DG) — Les gens tiennent à leur maison. A Victoriaville, même si on considère qu'un travailleur sur deux est sans emploi, la ville n'a pas eu de difficulté majeure à percevoir les taxes en 1982.

Le trésorier de la ville, a révélé en conférence de presse qu'en 1982, on a enregistré seulement 56 retardataires pour des comptes en souffrance totalisant 37,766.72\$; ce qui se compare aux autres années.

Par ailleurs, le maire de Victoriaville M. Denis St-Pierre a fourni quelques autres informations statistiques qui indiquent que la population de la ville a augmenté de près

de 1,000 habitants. En 1980 on dénombrait 20,800 personnes tandis qu'en 1982 on enregistre 21,838 ce qui permettra au maire et conseillers de bénéficier d'une petite augmentation de salaire de noter M. St-Pierre.

L'évaluation imposable a également connu une petite augmentation passant de 284,728,694\$ à 288,401,380\$. Au cours de la même période la dette obligatoire par capita est passé de 830.\$ à 832\$. Toutefois, le pourcentage de la dette totale par rapport à l'évaluation imposable a légèrement fléchi. Il était de 6.9% en 1981 comparativement à 6.8% au 31 décembre 1982.

d'une ligne à la page

PUBLICITE	PUBLI REPORTAGE	CONCOURS
PUBLI PROMOTION	ANNONCES	RELATIONS PUBLIQUES

MESSAGE IMPORTANT

"Arthur et son Oeuvre" continue ardemment de soulager la misère humaine. Au cours de l'année passée, plusieurs personnes ont sollicité son aide et il a répondu en donnant du linge à une centaine de défavorisés par semaine. Des sinistrés par le feu ou autres ont reçu des meubles, du linge, de la nourriture.

A Noël, plus de 100 familles ont bénéficié de paniers de Noël. Tout cela a pu être réalisé, grâce à la générosité de chacun de vous. Cette année "Arthur et son Oeuvre" lance sa Campagne et fait appel à vous. Son objectif est de \$15,000.00 et il veut l'atteindre afin de pouvoir répondre aux demandes toujours croissantes des gens de tout âge, dans le besoin. Vos dons de quelque montant qu'ils soient seront reçus avec joie et des reçus vous seront remis sur demande pour fins d'impôts.

Vous pouvez adresser vos argents:

A/S "ARTHUR ET SON OEUVRE"
561 WELLINGTON SUD
SHERBROOKE, QUE.
OU TELEPHONER A 567-9714

Si vous avez du linge ou des meubles en bon état, nous les accepterons avec plaisir et irons les chercher.

"AIDEZ-NOUS A AIDER LES AUTRES... ET GRACE A VOTRE GENEROSITE... NOUS DEPASSERONS NOTRE OBJECTIF. Merci à l'avance de votre participation OFFICIELS DE LA CAMPAGNE

Guy Cloutier, Sherbrooke
Aurèle Pinard, Sherbrooke
Douglas Patrick, Lennoxville

Mario Fabi, Sherbrooke
Léon Loranger, c.a.
Barbara Jones, Secrétaire

Pour dons ou autres, communiquer avec "ARTHUR LAFOREST ET SON OEUVRE"
561 Wellington sud - Sherbrooke, Qué., J1H 5E2
Tél.: 567-9714

DINER-CAUSERIE

de la Chambre de commerce de Sherbrooke
MARDI, 12 AVRIL 1983, à MIDI
A L'HOTEL LE BARON
Salle d'Armes "A" et "B"

Le conférencier invité est M. Raymond Garneau, président du conseil et chef de la direction de la Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal.

M. Raymond Garneau

LE SUJET DE LA CONFERENCE:
Le Québec et le contexte économique en 1983.

Pour informations: 569-3133 Bienvenue à tous!

Energie, Mines et Ressources Canada Energy, Mines and Resources Canada

LE PROGRAMME E.R.I.F. D'ENERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA offre un SEMINAIRE TRAITANT DE LA TECHNOLOGIE BIOENERGETIQUE

Dans le cadre du Programme énergétique national, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement fédéral désire encourager une utilisation accrue de la biomasse comme source énergétique pour remplacer les carburants fossiles. Le Programme de l'énergie renouvelable dans l'industrie forestière (E.R.I.F.) peut aider à défrayer en partie les coûts en capital des matériaux lors de l'installation d'un système bioénergétique reconnu. Jusqu'à présent l'industrie forestière y faisant appel, maintenant l'aide de l'ERIF est mise à la portée d'un plus grand nombre d'entreprises et d'institutions canadiennes.

Apprenez à réduire les coûts de l'énergie en utilisant:

- Les déchets de bois
- Les déchets municipaux
- Les déchets agricoles
- Les déchets industriels
- Les déchets d'hôpital

Lors de ce séminaire de deux journées, les avantages tirés de la biomasse comme source d'énergie y seront examinés et plus particulièrement:

- Les utilisations actuelles de la biomasse
- Les nouvelles possibilités pour la bioénergie
- L'énergie tirée des déchets municipaux
- L'aide financière gouvernementale
- Les changements sociaux dus à la bioénergie

Plusieurs experts industriels vous expliqueront les avantages pratiques, techniques et économiques de l'utilisation de la technologie bioénergétique et discuteront d'un certain nombre de cas présentés. Les frais de participation à ce séminaire sont de \$60, et comprendront entre autres: lunch et une visite facultative d'un projet de conversion à l'énergie bioénergétique. Les places sont limitées.

Le séminaire aura lieu les 25-26 avril, 1983 à l'Hotel Hyatt Regence, Montréal.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour vous inscrire au séminaire, veuillez communiquer avec:

Energie, Mines et Ressources Canada
605 boul. Ouellet
Montréal, Québec
(514) 283-5632

Paul J. Murray et Assoc.
401-294 Albert St.
Ottawa, Ontario
(613) 235-1363

Canada



La négociation nécessaire à un bon climat dans les écoles

— le Conseil supérieur de l'Éducation

par Pierre Tourneau

QUEBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'Éducation souhaite que la détermination des conditions de travail des enseignants résulte du processus de négociation, "préalable nécessaire, soutient-il, à l'établissement d'un bon climat dans les écoles."

L'organisme consultatif voudrait aussi que le gouvernement modifie ses offres pour qu'elles soient applicables dans le sens des propositions du rapport Désilets.

Dans un avis au ministre de l'Éducation Camille Laurin rendu public aujourd'hui (mardi), le Conseil invite vivement les parties à poursuivre les échanges en vue d'en arriver à définir certains terrains d'entente.

"Le défi, écrivent les auteurs de l'avis, est d'obtenir des enseignantes et des enseignants une plus grande "productivité" pédagogique tout en comptant sur leur adhésion et leur participation au renouvellement pédagogique déjà amorcé."

Le Conseil estime qu'il est encore possible d'en arriver à une entente pour peu que les deux parties acceptent certains compromis "qui n'engagent pas d'une part de nouvelles sommes trop substantielles de la part de l'État et qui, d'autre part, permettent d'assurer aux élèves une prestation d'enseignement et de services de bonne qualité."

lendemain de nouveaux modèles d'organisation scolaire et qu'il faudrait à tout le moins pour y arriver, compter sur la pleine participation du personnel enseignant.

C'est pourquoi l'organisme aimerait que la polyvalence des enseignants comme mo-

dèle d'organisation soit mise de l'avant de façon différenciée selon les cycles d'enseignement et sans être imposée.

Quant à la sécurité d'emploi, le Conseil recommande au ministre Laurin que le "mécanisme d'application du critère d'ancienneté selon le champ d'enseignement soit défini de sorte que l'on tienne mieux compte de la "polyvalence" qui sera exigée de certains enseignants."

Et il ajoute qu'on devrait accroître les cré-

ditions, au recyclage par exemple, pour permettre aux enseignants de jouer d'une plus grande mobilité et d'occuper d'autres fonctions.

Autres recommandations

Le Conseil recommande en outre qu'on modifie les règles budgétaires qui font présentement l'objet de consultation pour qu'elles permettent aux commissions scolaires d'assurer les services requis pour réaliser le

renouveau pédagogique déjà amorcé.

Si ces règles ne sont pas modifiées, soutient l'organisme, "il y aura des difficultés à concilier les objectifs du ministère exprimés dans les régimes pédagogiques, avec les moyens mis à la disposition des milieux pour les réaliser".

Il souhaite en conséquence, pour que les régimes pédagogiques du primaire et du secondaire puissent s'appliquer, que le MEQ indique clairement,

après consultation des organismes impliqués, le rythme suivant lequel il sera dorénavant possible de réaliser les objectifs et les politiques retenus.

On voudrait aussi que les règles budgétaires permettent l'allocation des ressources humaines et financières nécessaires à l'atteinte des objectifs des régimes pédagogiques retenus, ce qui impliquerait qu'on accorde une plus grande marge de manœuvre aux commissions scolaires.

De l'Ulster à Montréal

Ruairi O'Bradaigh, président du Sinn Féin en Ulster, a montré hier à la presse, à Montréal, deux types de projectiles utilisés par l'armée britannique en Irlande du Nord; à gauche en caoutchouc, à droite en plastique. M. O'Bradaigh se rend à Paris mercredi au terme d'une tournée de 5 semaines au Canada entre autres au Québec.

(Laserphoto PC)

Coup d'oeil...

...sur le Québec

• Libéré par ses trois ravisseurs

SOREL (PC) — Tandis que ses présumés ravisseurs étaient interrogés par la police, le directeur adjoint de la prison commune de Sorel, M. André Gagnon, a pu reprendre sa liberté en fin d'après-midi, lundi, après avoir été enlevé par trois hommes durant près d'une heure.

La Sûreté du Québec avait intercepté, vers 15h 20 à Saint-

Bernard, sur le Richelieu, une voiture à bord de laquelle se trouvaient M. Gagnon et un détenu évadé de la prison de Sorel, ainsi que deux hommes, qui pourraient être deux frères du fugitif.

Le détenu, évadé vers 14 h 20, avait été identifié comme Jean Rompré, qui attendait le prononcé d'une sentence.

• Des différences de procédures

QUEBEC (PC) — Il est intéressant de voir jusqu'à quel point les Parlements d'Amérique du Nord, bien qu'ils soient semblables, diffèrent au niveau de leurs procédures.

Ces différences sont ressorties hier à travers les interventions faites devant l'Assemblée des parlementaires de langue

française des Amériques qui se déroule au Québec.

M. Donald Carter, député à la Chambre des représentants du Maine, a rappelé que la constitution américaine prévoit que chaque état devra être doté d'un système parlementaire sans cependant en préciser les structures.

• 500,000 \$ pour les communications

MONTREAL (PC) — Communications-Canada consacrera \$500,000 à aider une série d'initiatives destinées à marquer l'Année mondiale des communications, a annoncé lundi à Montréal le titulaire de ce ministère, M. Francis Fox.

Le ministre a donné ces précisions à l'occasion de l'ouverture officielle du Bureau régional des Communications au

Québec, lundi midi, dans l'ancien Hôtel Rasco, édifice historique datant du début du siècle dernier et situé rue Saint-Paul, à Montréal.

Par la même occasion, le président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, le juge René-J. Marin, a dévoilé un timbre commémoratif pour souligner l'Année mondiale des communications.

• Stagnation de la syndicalisation

QUEBEC (PC) — La syndicalisation des travailleurs québécois est en stagnation, voire même en régression, estiment deux professeurs de l'université Laval, MM. Claude Rouleau et Jacques Bélanger.

Devant les délégués au 38e Congrès des relations industrielles, à Québec, les professeurs Rouleau et Bélanger ont indiqué que de 1964 à 1976, les effectifs syndicaux s'étaient accrues considérablement, surtout dans

les secteurs de l'éducation et de la santé.

Toutefois, 1976 a marqué le freinage de cette croissance et les syndiqués au Québec sont demeurés en nombre stable, soit environ 850,000, ont-ils noté.

Toutefois, la majorité des syndiqués oeuvrent dans le secteur public et la

pénétration syndicale dans le secteur privé des services "est assurément très faible", ont-ils affirmé.

Seulement 13 p.c. de ces travailleurs sont couverts par une convention collective, même si ce secteur couvre 47 p.c. de l'emploi au Québec en janvier 1983.

Tâche et régime pédagogique

En ce qui concerne certaines modifications apportées par les décrets à la tâche des enseignants, on estime qu'elles sont requises trop rapidement "alors même que les mises en disponibilité seront accrues, ce qui ne manque pas d'insecuriser nombre d'entre eux."

"De plus, ajoutent-on, ces modifications importantes surviennent au moment même où l'on entend procéder à une des étapes les plus importantes de la réforme pédagogique, c'est-à-dire celle de l'implantation des nouveaux programmes d'enseignement."

Le Conseil souligne à cet égard qu'on ne peut implanter du jour au

Le juge Gérard Boisvert, de la Cour supérieure, a en effet rendu un verdict de culpabilité contre un professionnel du gouvernement du Québec accusé d'avoir participé à une grève illégale.

Il a ainsi renversé en partie le jugement rendu le 24 mars dernier par le juge Jean Dutil, de la cour des sessions de la paix.

Le juge de première instance en était alors arrivé à la conclusion que la plainte devait être rejetée parce que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles, les documents sessionnels qui les accompagnaient n'ayant pas été traduits en anglais.

Sans se prononcer sur la constitutionnalité des deux lois, le juge Boisvert a statué pour sa part qu'il y avait bel et bien une convention collective entre le gouvernement et le SPGQ le 27 janvier dernier.

S'appuyant sur une opinion émise par le juge en chef Bora Laskin, de la Cour suprême, dans un ouvrage intitulé "Canadian Constitutional Law", le juge souligne qu'il ne lui était pas nécessaire de décider de l'aspect constitutionnel des deux lois pour juger la présente cause.

"Il s'agit tout simplement dans le cadre du présent débat, noté-il, de décider si l'acte reproché a été posé pendant la durée d'une

convention collective". M. Albert, dont le procès devait servir de cause-type, était accusé d'avoir participé à une grève illégale dé-

clenchée pendant qu'une convention collective était en vigueur.

Les procureurs du Syndicat des professionnels du gouverne-

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

Débat juridique sur les lois 70 et 105: Québec remporte la deuxième manche

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a remporté hier la deuxième manche du débat juridique qui l'oppose aux syndicats du secteur public.

Le juge Gérard Boisvert, de la Cour supérieure, a en effet rendu un verdict de culpabilité contre un professionnel du gouvernement du Québec accusé d'avoir participé à une grève illégale.

Il a ainsi renversé en partie le jugement rendu le 24 mars dernier par le juge Jean Dutil, de la cour des sessions de la paix.

Le juge de première instance en était alors arrivé à la conclusion que la plainte devait être rejetée parce que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles, les documents sessionnels qui les accompagnaient n'ayant pas été traduits en anglais.

Sans se prononcer sur la constitutionnalité des deux lois, le juge Boisvert a statué pour sa part qu'il y avait bel et bien une convention collective entre le gouvernement et le SPGQ le 27 janvier dernier.

S'appuyant sur une opinion émise par le juge en chef Bora Laskin, de la Cour suprême, dans un ouvrage intitulé "Canadian Constitutional Law", le juge souligne qu'il ne lui était pas nécessaire de décider de l'aspect constitutionnel des deux lois pour juger la présente cause.

clenchée pendant qu'une convention collective était en vigueur.

Les procureurs du Syndicat des professionnels du gouverne-

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

ment du Québec, Me Louise Otis et Gilles Grenier, ont annoncé leur intention d'en appeler de ce jugement devant la Cour d'appel.

Opération dénigrement: menace de congédiement des fonctionnaires

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec congédiera sur-le-champ tout fonctionnaire ou professionnel du gouvernement pris en flagrant délit de communiquer aux médias des informations sur la gestion de l'État.

"Je l'ai dit et je le répète, s'il y en a qui se font prendre en flagrant délit, c'est évident que c'est un cas de renvoi automatique", a déclaré le premier ministre, interrogé en conférence de presse après une rencontre avec les membres de la Municipalité régionale de comté de Cham-

plain, qui comprend la circonscription du premier ministre.

M. Lévesque commentait l'"Opération dénigrement" mis en place depuis le 8 février par les 9,000 fonctionnaires du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

La tactique syndicale — "inqualifiable", aux yeux du premier ministre — consiste à refiler à la presse et à l'opposition libérale des informations embarrassantes sur l'administration dirigée par le gouvernement du Parti québécois.

G. Lebeau & Co.
TOUT UN SON...
TOUT UN PRIX!

BLAUPUNKT

<ul style="list-style-type: none"> • AM/FM/stéréo/cassettes. • Modèle CR2002, 2 x 7.5 w, auto-inversion, illumination de nuit. • 2 haut-parleurs N° 629, triaxial, 30 w. <p>Prix suggéré \$409 SPECIAL \$339 (installation incluse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • AM/FM/stéréo/cassettes. • Modèle CR2010, 4 x 7.5 w, auto-inversion, illumination de nuit, Dolby, boutons-poussoirs. • 2 haut-parleurs N° 629, triaxial, 30 w. <p>Prix suggéré \$509 SPECIAL \$429 (installation incluse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • AM/FM/stéréo • Modèle FRANKFURT, 2 x 7.5 w, boutons-poussoirs, réduction de bruits, illumination de nuit. • 2 haut-parleurs N° 9426, 10 w. <p>Prix suggéré \$244 SPECIAL \$179 (installation incluse)</p>
---	---	--

C'EST LE BEAU TEMPS POUR UN TOIT OUVRANT!

Laissez entrer le printemps dans votre auto!
Faites-vous installer un toit ouvrant chez G. Lebeau.
Le choix est sans pareil et la qualité est exceptionnelle.

Toit de 15" sur 30"
SEULEMENT \$249
(installation incluse sur la plupart des voitures)

G. Lebeau & Co. pour du beau travail

Ces offres sont valables jusqu'au 30 avril 83.

372 sud, rue Wellington 563-8242

Profitez au maximum des modifications importantes à la loi fiscale de cette année.

En vous adressant à Beneficial.

Nous connaissons 150 façons de couper vos impôts y incluant les modifications de cette année.

Seul Beneficial possède la liste complète des 150 déductions, crédits et exemptions autorisées par le Revenu Canada y incluant les modifications importantes à la loi fiscale de cette année.

Nos préparateurs sont formés dans tous les secteurs qui touchent les déclarations d'impôt personnelles et pour nous évaluer vos impôts et trouver les moyens légitimes de réduire vos impôts, conformément aux lois fiscales. Grâce aux modifications apportées au transfert d'un époux à l'autre, et à l'impôt fédéral sur le Revenu états, soyez assurés que vous paierez le moins d'impôt possible.

Beneficial prépare des déclarations d'impôt au Canada depuis plus de dix ans. Vous pouvez donc être assurés d'un service qualifié et efficace.

Telephonnez ou passez nous voir aujourd'hui. Aucun rendez-vous nécessaire. Nous vous indiquerons les renseignements ou documents essentiels à la bonne préparation de votre impôt. Plus vous avez d'années, plus vous avez besoin de Beneficial.

Service d'Impôt Beneficial®
SHERBROOKE — 111 King Ouest, Suite 103 — 562-2631

ENTREPOSAGE DE FOURRURE

• Voûte ultra-moderne • Assurance de 12 mois
• Réparation et nettoyage à prix avantageux

Salon de fourrure
Daniel Laflamme
74, rue Albert Sherbrooke 567-1517

DEVENEZ ÉLEVEURS DE CHINCHILLAS

Avez-vous un goût technique et une affinité pour les petits animaux? Dans l'affirmative, devenez un membre du Club des Producteurs de Chinchillas. Le chinchilla est un animal robuste et mignon. Il s'adapte facilement à la plupart des climats. Il est mouton et jouit d'une grande popularité. La demande de fourrure de chinchilla est en constante augmentation et notre Club est reconnu par l'organisme Canadien des Eleveurs Nationaux de Chinchillas du Canada. Ce qui assure l'écoulement de vos fourrures sur le marché. Le Club favorise par la suite l'opération de votre élevage par des réunions dans votre région. Si vous désirez connaître le coût et les modalités pour vous procurer quelques spécimens de première qualité, contactez l'organisme à notre organisme de vous démontrer comment vous pouvez réaliser un revenu additionnel très intéressant dans vos temps libres, grâce à cet animal mignon!

LUB DES PRODUCTEURS DE CHINCHILLAS

1978 Chemin du Fer à Cheval
Suite 201, Ste-Julie (Que.) J0L 2C0
POUR INFORMATIONS, ECRIVEZ AU CLUB

Nom
Adresse
Ville Age
Tel. (.....) Occup.

PROP. GESTION PANDA CO. INC. LT

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
Réparation de tondeuses et souffleuses
Lavage à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
87206

Problèmes avec l'alcool?

(514) 288-2611

Ecrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE
111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6